



**HAL**  
open science

**RECHERCHES SUR LA FORMATION DU PAYSAGE  
RELIGIEUX D'UNE VILLE GALLO-ROMAINE  
L'EXEMPLE D'ALÉSIA \***

Christine Chadier

► **To cite this version:**

Christine Chadier. RECHERCHES SUR LA FORMATION DU PAYSAGE RELIGIEUX D'UNE VILLE GALLO-ROMAINE L'EXEMPLE D'ALÉSIA \*. Visions de l'Occident romain : hommages à Yann Le Bohec , 2012. halshs-01651872

**HAL Id: halshs-01651872**

**<https://shs.hal.science/halshs-01651872>**

Submitted on 29 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# RECHERCHES SUR LA FORMATION DU PAYSAGE RELIGIEUX

## D'UNE VILLE GALLO-ROMAINE

### L'EXEMPLE D'ALÉSIA\*

Christine CHADIER

Il s'agit ici de présenter un panorama, une photographie du paysage religieux d'une ville gallo-romaine. Pour ce faire, il fallait trouver un espace défini, situé au cœur de la Gaule, ayant existé avant la conquête romaine et perduré après, bien exploré, et donc à même de fournir un matériel archéologique et épigraphique conséquent. Alésia<sup>1</sup> rassemblant la totalité de ces critères et étant parfois qualifiée de « Cité sainte de la Gaule<sup>2</sup> » ne pouvait que retenir l'attention pour une étude sur les religions de l'Antiquité.

---

\* Cet article est tiré d'une thèse soutenue sous la direction de M. Yann Le Bohec en 2008 à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, publiée aux Éditions Universitaires Européennes, Sarrebruck, 2010, 338 p.

<sup>1</sup> - Le nom de la ville, « Alisiia », est donné par la dédicace de Martialis, découverte en 1839, au lieu-dit Cimetière Saint-Père, *CIL* XIII-I, 2880 / *R.I.G.* L-13, Fig. 11, *infra* et par quatre tessères portant au revers ALI (« pour alisienses : ceux d'Alise », Jacky BÉNARD, Michel MANGIN, « Alise-Sainte-Reine – Alésia », *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Jacky BÉNARD, Michel MANGIN, René GOGUEY et Louis ROUSSEL (dir.), Paris, Les Belles Lettres, 1994, p. 29).

<sup>2</sup> - La formule, qui semblait intéressante pour notre propos, est utilisée par les historiens depuis Camille Jullian et répétée à l'envi avec pour référence « Diodore, IV, 19, 1-2 ». C. Jullian utilise une première fois l'expression « ville sainte » dans le volume II de son *Histoire de la Gaule, La Gaule indépendante, La religion* - XII Vivants et morts divinisés : « Voici ce que les Grecs racontaient d'Hercule : à son retour d'Espagne il vint en Gaule [...] fonda Alésia, la grande ville sainte ». Il cite comme référence, outre Diodore de Sicile, le *De Mirabilibus auscultationibus*, attribué à Aristote, mais le passage correspondant (*De Mirab. ausc.*, 85) concerne les voyages d'Héraclès entre l'Espagne et la Gaule, sans mention d'Alésia (Aristoteles, *De Mirabilibus auscultationibus*, edidit Otto Apelt, Lipsiae in Aedibus B. G. Teubneri, 1888. Il est donc plus que probable que la référence à Diodore se rapporte au passage relatant les mêmes voyages. Dans le volume III de l'*Histoire de la Gaule, La conquête romaine et les premières invasions germaniques*, Vercingétorix : la défaite - VI Travaux de César devant Alésia, on trouve cette fois-ci l'expression « cité sainte ». C. Jullian se réfère alors à Diodore pour attester de l'invincibilité d'Alésia. Il explique que « De cette ville sainte d'Alésia, on disait en Gaule que nulle armée n'avait pu ou n'avait osé la prendre de force » et donne en note : ἀπόρθητος μέχρι τοῦ καθ' ἡμᾶς χρόνου ». Il ne renvoie pas à la phrase précédente « οἱ δὲ Κελτοὶ μέχρι τῶνδε τῶν καιρῶν τιμῶσι ταύτην τὴν πόλιν, ὡς ἀπάσης τῆς Κελτικῆς οὔσαν ἐστὶαν καὶ μητρόπολιν » qui précise la fonction attribuée à Alésia, mais sans pour autant la qualifier de « cité sainte ». Dans les différentes traductions du passage de Diodore (IV, 19, 1-2) entre les XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la ville y est définie comme « capitale », « ville en honneur », « foyer », « métropole » : « Cette ville est encore à présent en grande réputation parmi les Celtes qui la regardent comme la Capitale de tout leur pays. », traduction de l'abbé Terrasson, Paris, Impr. De Bure l'aîné, 1737 et Nouvelle édition 1758 ; « Les celtes honoraient encore de nos jours Alésia comme le foyer et la métropole de toute la Celtique », traduction A. F. Miot, Paris, Imprimerie Royale, 1834 ; « Cette ville, est jusqu'à nos jours, en honneur parmi les Celtes, qui la regardent comme le foyer et la métropole de toute la Celtique », traduction nouvelle par M. Ferd. Hofer, Paris, Charpentier, Libraire-Editeur, 1846. Ce qui accorde un rôle fondateur à Alésia. Un rôle que l'archéologie et l'histoire ne sauraient corroborer, alors même qu'elles confirmeraient une importance du religieux dans la ville. Ainsi la seule référence que l'on puisse donner pour « cité sainte » ou « ville sainte » est C. Jullian lui-même qui, sans doute

Alésia aurait appartenu au peuple mandubien. Mais il est bien difficile d'établir la réalité territoriale de ce peuple, son identité et son existence propre. En définitive, il aurait bien pu être rattaché selon les époques à l'un ou à l'autre de ses deux puissants voisins, Lingons et Eduens : réuni aux Lingons après la conquête romaine, puis aux Eduens après le *damnum finium*<sup>3</sup> prononcé contre les Lingons à la suite des soulèvements de 68 à 70 qui agitèrent le Nord-Est de la Gaule<sup>4</sup>.

Au milieu de toutes les ambiguïtés qui troublent l'image de ce peuple, Alésia reste un point de repère, un lieu concret bien délimité au travers des différentes campagnes de fouilles archéologiques, cité par les sources littéraires, et c'est pourquoi nous avons choisi de placer la ville au centre de notre étude. « Voici parmi les *pagi* de la nation [éduenne] celui des Mandubiens, l'ancienne tribu d'Alésia, et, pour "tête" à ce pays, Alésia elle-même, demeurée grande ville et sanctuaire vénéré, étalant sur son vaste plateau son théâtre, ses temples, ses portiques, ses somptueux édifices et ses boutiques innombrables »<sup>5</sup>.

---

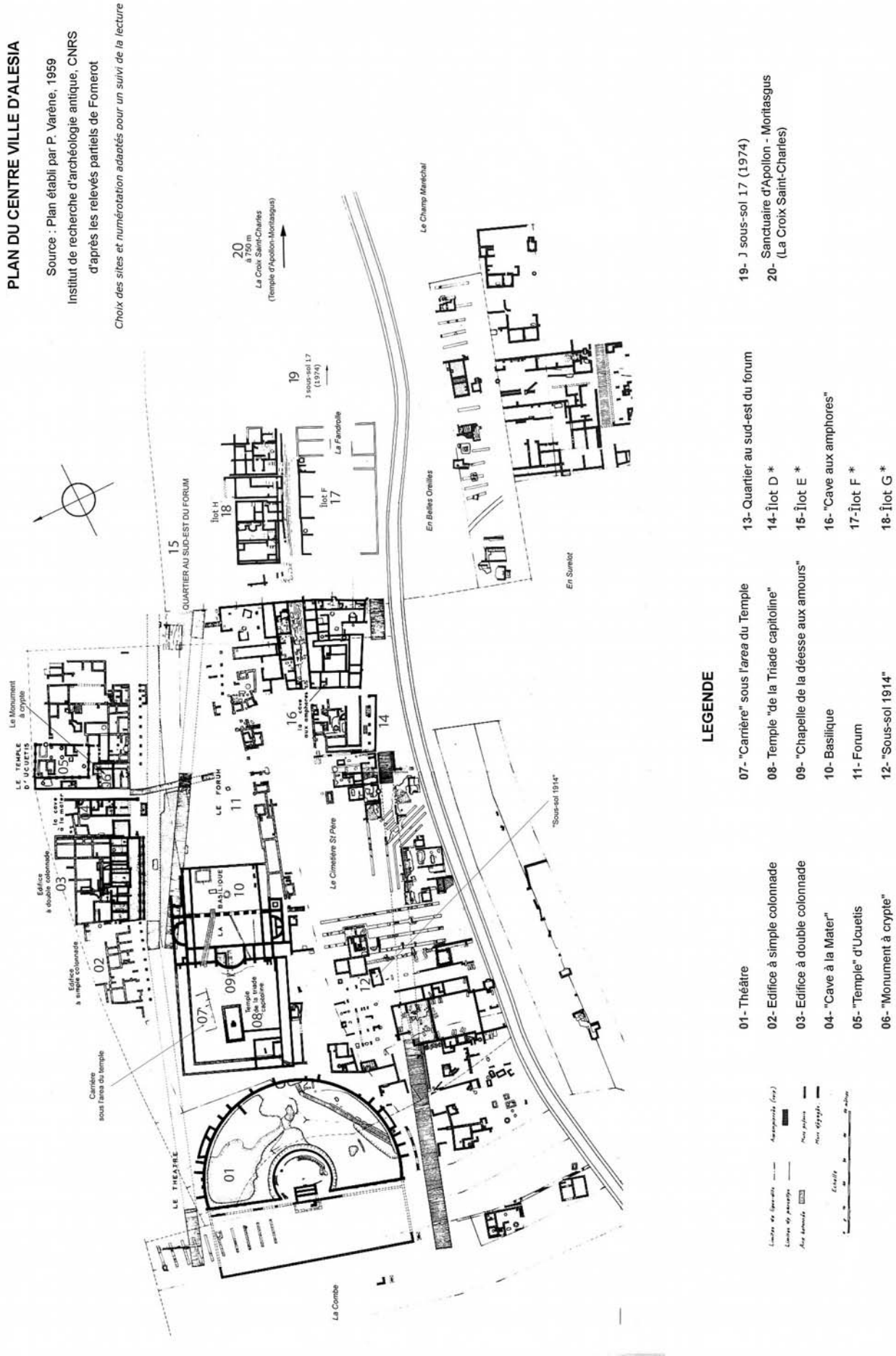
emporté par son éloquence, a extrapolé depuis le texte de Diodore en le regardant à la lumière des fouilles archéologiques en cours sur le site d'Alise-Sainte-Reine. La première édition du volume II de son *Histoire de la Gaule* paraît en 1908, alors que la Commission de la topographie des Gaules avait pris en charge les campagnes de fouilles de 1861-1865 et soulevé de premières pistes et surtout que les campagnes de fouilles systématiques de la ville d'Alésia sont lancées en 1904. A titre d'exemple, débute en 1906 la fouille du « Temple », puis les archéologues retrouvent un demi-fronton figurant une déesse accompagné d'un Amour. En 1907 sont également mis au jour un couple de divinités et une Epona.

<sup>3</sup> - « Confiscation (d'une partie ?) de (leur) territoire » ou « privation (d'une partie) de (leur) territoire » : *finis* au pluriel prend le sens de « territoire », *damnum* signifie « saisie à titre de pénalité » (trad. Guy ACHARD).

<sup>4</sup> - M. CHAUME, *Les origines du Duché de Bourgogne*, II, *Géographie historique*, Dijon, Imprimerie Bernigaud et Privat, Fasc. 1, 1927, p. 104 - 107

<sup>5</sup> - Camille JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, IV, p. 356, cité par M. CHAUME, *op. cit.*, p. 744, II, 1, *Géographie historique*, 3.

**FIGURE 1. PLAN DU CENTRE-VILLE D'ALÉSIA AVEC NUMÉROTATION DES SITES**  
 D'après la réduction d'un extrait du plan au 1/500 de P. Varène (IRAA-CNRS, 1959)



\* Les études récentes sur la ville d'Alesia ont repensé l'organisation de la ville en « îlots » (îlots D, E, F, H), même si ces îlots modulaires ne sont pas « définis par une voirie cardo et decumanus ». Sur l'organisation en îlots voir « "Synthese" Îlots et quartiers », in Les agglomérations antiques de Côte-d'Or, J. Bénard, M. Mangin, R. Goguey, L. Roussel (Dir.), Paris, Editions Errance, 1994, p. 228-231.

Le statut d'Alésia, entre pays éduen et pays lingon, soumise à l'autorité romaine après plusieurs mois de siège soutenu contre Jules César en 52 av. J. C., doit être reprécisé à la lumière des travaux récents. La ville se place parmi les « agglomérations secondaires »<sup>6</sup>. Elle s'est développée en lieu et place d'un *oppidum* gaulois<sup>7</sup>, accroché au Mont-Auxois, occupé depuis la fin de La Tène, qui survit ainsi en tant qu'entité sociale et territoriale. Le terme d'agglomération secondaire est ordinairement utilisé pour désigner les *vicus*<sup>8</sup>, mais Alésia a probablement atteint le statut de *pagus*, c'est à dire de chef lieu<sup>9</sup>. En effet la ville possède une trame urbaine organisée : avec un théâtre (01, fig. 1) ; au moins un monument « public », le monument d'Ucuetis (05, fig. 1) ; un « centre civique » avec une basilique, un Temple « de la Triade capitoline et un *forum* (08, 10, 11 fig. 1) ; et un quartier d'artisans au sud-est du *forum* (18, fig. 1). Cette structuration dépasse donc l'organisation et les besoins d'un simple *vicus*<sup>10</sup>.

Dès la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, la ville se resserre autour de son « centre monumental » et du *forum*<sup>11</sup>. Une telle évolution reflète le mouvement qui s'instaure dans tout l'Empire aux prises avec des difficultés économiques et démographiques, tandis que les raids barbares menacent et que la situation politique se dégrade, fragilisant les institutions en place<sup>12</sup>. Mais si les habitants d'Alésia commencent à abandonner les quartiers de la périphérie de la ville dès les années 260-280, l'activité continue, particulièrement autour du « centre monumental ». L'habitat se concentre également dans cette zone : l'activité économique mais aussi la vie religieuse. Des îlots sont restaurés, voire reconstruits, à la fin du III<sup>e</sup> siècle. La « rue 1 », notamment, est rénovée.

Quel est l'intérêt d'une étude des cultes à Alésia ? Quelle problématique s'en

<sup>6</sup> - *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain, Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim / Bitch, 21-24 oct. 1992*, Paris, éd. Errance, 294 p.

<sup>7</sup> - Jacky BÉNARD, Michel MANGIN, « Alise-Sainte-Reine – Alésia », *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or, op. cit.*, p. 32-33.

<sup>8</sup> - Daniel PAUNIER, « Table ronde N°4 Spécificité du *vicus*. Introduction », in Jean-Paul PETIT, Michel MANGIN (dir.), *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain, Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim / Bitch, 21-24 oct. 1992*, Paris, éd. Errance, p. 284. Selon les sources littéraires (Varron 116-27 av. J. C., Festus, Isidore de Séville 560-636), le *vicus* serait un gros bourg rural jouant un rôle économique certain et avec une administration locale qui dépendait d'une ville plus importante, Monica RORISON, *Vici in Roman Gaul*, Archaeopress, Publishers of *British Archeological Reports* (BAR), Oxford, 2001, p.1.

<sup>9</sup> - Le *pagus* « pays » se définissait comme une « subdivision territoriale et fiscale, d'origine probablement tribale », Daniel PAUNIER, art. cit., p. 284, circonscription administrative, district, centrée sur une agglomération qui en était le chef-lieu, une « circonscription territoriale immédiatement inférieure à la nation, bientôt transformée en « cité », Maurice CHAUME, *op. cit.*, *Géographie historique*, II, 1, p. 258-266 ; II, 2, p. 743 ; II, 3, p. 856.

<sup>10</sup> - Daniel PAUNIER, art. cit., p. 284.

<sup>11</sup> - Michel MANGIN, *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia, contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, Thèse, Publications de l'université de Dijon, 1981, p. 68-73, 113-173. 318-321 et 323-375.

<sup>12</sup> - En 260, les Alamans mènent des raids dans la région qui voit dans les années suivantes s'affronter les armées de Claude et de Postumus (sac d'Autun en 269), Michel MANGIN a relevé des traces de destruction qui pourraient être dues aux invasions de 275-276 et Emile ESPÉRANDIEU avait établi la même constatation à La Croix Saint-Charles sur le sanctuaire d'Apollon Moritasgus. P. WAHLEN, « La basilique de Sainte-Reine d'Alésia », p.61, in Philippe BOUTRY et Dominique JULIA (dir.) *Le culte de Sainte Reine*, Centre d'anthropologie religieuse européenne, E.H.E.S.S., Musée d'Art sacré - Musée de la Vie bourguignonne, Dijon, Ville de Dijon, Cerf, 1997.

dégage ? Si les vestiges archéologiques mis au jour sur le Mont Auxois ne sont pas spectaculaires à la façon des sites qui drainent de très, et parfois trop, nombreux admirateurs, ils n'en sont que plus intéressants pour le chercheur et l'historien, images d'un monde gallo-romain quotidien, sans aucun doute plus gallo que romain. Alésia est certes située à l'extrémité nord de l'axe Rhône/Saône, au bout de la route augustéenne qui partait de *Massalia*, et, après la conquête de la totalité des territoires gaulois, sur l'axe Manche/Méditerranée<sup>13</sup>. Mais l'*oppidum* des Mandubiens est pris en tenaille entre les peuples Lingons et Eduens, ainsi profite-t-il des flux commerciaux et des influences qu'ils drainent, mais sans connaître le développement de Langres ou de Bibracte. Alésia est un « centre régional » : « carrefour routier », « centre artisanal important », « centre religieux notable », « marché régional », « petite capitale administrative »<sup>14</sup>. En accord avec sa situation géographique et économique ouverte, le paysage religieux d'Alésia dépasse le monde gallo-romain. Les cultes y sont d'origines diverses : celtiques, latines, voire orientales... Cette diversité, rassemblée en un même lieu, conduit à rouvrir le débat sur la notion de syncrétisme : rencontre autour de croyances, mélange « imparfait » où l'on continue d'identifier les composants, double nature, dimorphisme religieux.

Il est fort probable qu'avant le siège de 52 av. J.C., l'occupation du site n'ait pas connu la densité que la ville aura après la conquête, mais c'est à cette époque qu'il faut situer la mise en place des cultes d'Ucuetis et Bergusia ou de Moritasgus, divinités gauloises et locales. De la même façon, il semble évident qu'il faut faire remonter les rares traces d'influence grecque à une époque antérieure à la conquête de l'ensemble de la Gaule, voire à une époque antérieure à la romanisation de la Narbonnaise.

Le développement de la ville dans une volonté d'urbanisation (ou plutôt d'*Urbanisation*) se fait après le siège et Alésia le doit probablement au fait d'avoir été un centre de production économique et industrielle pouvant présenter une valeur pour les vainqueurs. Les divinités se croisent et se mélangent : Moritasgus devient Apollon Moritasgus et la ville se construit alors à l'image de Rome : les cultes officiels s'installent (culte capitolin et culte impérial).

La ville du Mont Auxois en raison de ses particularités constitue donc un objet d'étude pertinent, cumulant rôle politique, commercial, artisanal, culturel et une fonction religieuse importante et diversifiée incluant un sanctuaire de dieu guérisseur. C'est ainsi que nous dessinerons le paysage religieux d'Alésia : du centre monumental et institutionnel aux lieux de vie, quartiers d'habitation, quartiers commerçants et artisanaux, avec un détour par la Croix Saint-Charles et le sanctuaire installé à la périphérie de la

---

<sup>13</sup> - L'axe sud/nord qui reliait Marseille-Aix-Arles et remontait jusqu'à Vienne-Lyon puis Châlon-s.-Saône d'où repartait deux axes : l'un en direction du nord/ouest après Autun, le second vers Dijon-Langres puis vers la Manche avec en bout de route Soissons-Amiens-Boulogne.

<sup>14</sup> - Jacky BÉNARD, Michel MANGIN, « Alise-Sainte-Reine – Alésia », *Les agglomérations...*, *op. cit.*, p. 59.

ville<sup>15</sup>.

## 1- La religion au cœur de la ville : un élément de structuration urbaine et de structuration politique

### 1.1- Une *Tutela* pour protéger la ville

Un buste découvert en 1914 dans un puits à l'est du théâtre et au sud du temple (Fig. 1), a été identifié comme la *Tutela* d'Alésia (Fig. 3), déesse poliade à la fois divinité protectrice et personnification de la ville.

Le buste (43 cm x 27 cm, Esp. 7111), représente une femme coiffée d'une couronne de tours attribut habituel des villes personnifiées. La *Tutela* d'Alésia se détache en haut-relief d'une paroi verticale. Le buste de la déesse bienveillante devait donc être disposé adossé à une paroi, ainsi que le montre le canal creusé dans la pierre où devait s'insérer une barre de fer pour le maintenir scellé. Nous penserions à la paroi d'un édifice public et nous verrions le buste placé en hauteur pour être vu de tous, mais aussi pour que la déesse puisse voir tout un chacun pour exercer au mieux son rôle de divinité tutélaire. Une *Tutela* a toute sa place dans une ville structurée socialement et économiquement comme Alésia : la ville en tant qu'entité a besoin non seulement de se sentir protégée, mais également d'être représentée.

---

<sup>15</sup>- Dans cette étude, nous ne reviendrons pas sur la présence des cultes orientaux à Alésia, qui ne pourrait être attestée que par des éléments archéologiques peu nombreux et qui ne peuvent être liés à un lieu de culte déterminé. Il s'agit de l'avant du corps d'un lion de l'animal sans les pattes, découvert en 1907 (Esp. 2383), qui pourrait être le lion de Cybèle ; de deux têtes de jeune homme à bonnet phrygien, une tête en marbre et une tête en calcaire ainsi qu'un fragment de tête dont la pointe du bonnet a disparu, et deux fragments d'une même tête et d'un fragment de bonnet phrygien : toutes ces sculptures ont été découvertes à l'extrémité orientale de l'aile Nord du Temple. Les têtes à bonnet phrygien peuvent se rattacher à trois cultes : un culte à Mithra un culte à Cybèle, mais aussi un culte rendu à Castor et Pollux. Une dédicace à Cybèle a bien été retrouvée, « *Aug(usto) s[acrum]* | *Matri deum* | *Aelen[us] Aricu[s]* | *Ex uoto* » (Consécration à Auguste, à la Mère des dieux, Aelenus Aricus, de son vœu), mais elle est gravée sur une tabella ansata en plomb, retrouvée pliée en deux et détériorée. Cette dédicace ne saurait témoigner d'un culte, tout au plus de la dévotion d'un individu. Pour plus de renseignements sur la présence des cultes orientaux à Alésia voir Elisabeth RABEISEN, « Note sur la dédicace à Cybèle », *RAE*, XXX, Fasc. 3-4 et Jacky BÉNARD, « Un lieu de culte à Cybèle à Alésia ». *RAE*, XXX, Fasc. 3-4.

Nous ne nous attarderons pas davantage sur deux des lieux de culte répertoriés à Alésia : un premier *fanum* découvert en 1861 lors des fouilles napoléoniennes à La Pointe à proximité du lieu où la statue de Vercingétorix a été élevée et un second *fanum* à double enceinte mis au jour dans le Champ de l'Eglise, mais aucun n'a fait l'objet de fouilles approfondies. Cf. COMMISSION DE LA TOPOGRAPHIE DES GAULES, Eugène STOFFEL (Dir.), *Fouilles d'Alise-sainte-Reine (1861-1865)*, Paris, Institut de France, de Boccard, 1989, 322 p., 2 vol.



**FIGURE 3. TUTELA D'ALÉSIA**, pierre commune, H 0,43 m.

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine,  
cliché de l'auteur

### 1.2- La mise en place des cultes officiels

La ville gallo-romaine d'Alésia, construite selon un véritable projet d'urbanisme, s'inspirant du plan de Rome, qui avait une vie commerciale et artisanale, l'artisanat du bronze, qui avait une vie culturelle, disposant d'un théâtre et une vie administrative autour de la basilique, aurait pu sans conteste accueillir un culte rendu à la déesse Rome et à Auguste. S'il existait un culte provincial de Rome et de la divinité impériale basé au confluent du Rhône et de la Saône, près de Lugdunum, inauguré en l'an 12 av. J.C., celui-ci était relayé sur l'ensemble du territoire. Se sont ainsi mis en place des cultes à l'échelle municipale voire à un échelon inférieur : cultes organisés par des « groupes administratifs et sociaux rattachés à l'organisation municipale ou indépendants de cette organisation »<sup>16</sup> dans les *pagi* et les *vici* ou encore par des « corporations professionnelles et associations religieuses non consacrées spécialement au culte impérial ou à des cultes connexes »<sup>17</sup> et enfin par des « associations religieuses constituées pour célébrer le culte impérial proprement dit ou des cultes connexes »<sup>18</sup>.

Mais la seule preuve matérielle en reste une dédicace mutilée par un tailleur de pierre et détériorée par l'usure et le temps... L'inscription est gravée sur une pierre retaillée pour confectionner un couvercle de sarcophage mérovingien. Elle mentionne un

---

<sup>16</sup> - Jules TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'Empire Romain*, T.I Les Provinces latines, « L'Erma » di Bretschneider, Roma, 1967, p. 114

<sup>17</sup> - *Ibid.*, p. 115.

<sup>18</sup> - *Ibid.*, p. 116.



prêtre de Rome et d'Auguste « probablement de la fin du I<sup>er</sup> siècle ou du II<sup>e</sup> siècle de notre ère »<sup>19</sup>.

.....

[S]ACERD · ROMA · ET · AVG

. . S · PRIMVS · PVBLICE *Ω*  
SC

Cette dédicace (*CIL* XIII-IV 1916, 11250) provient-elle du site d'Alise ? La certitude n'est pas absolue. La pierre de 0,98 m de longueur sur 0,62 m de largeur, ne fait certes pas partie des petits éléments archéologiques que l'on peut déplacer et disperser facilement, il est donc probable qu'elle a été retravaillée non loin de l'endroit où elle avait été trouvée. Mais le prêtre de Rome et d'Auguste est vraisemblablement soit Eduen, soit Lingon puisque l'inscription mentionne *publice*, « aux frais de l'Etat », qui ne peut se rattacher qu'au territoire lingon ou eduen. S'il y a eu un culte à la déesse Rome et à l'empereur vivant à Alésia, celui-ci se serait donc mis en place institutionnellement au-delà de la seule agglomération du Mont Auxois.

E. Espérandieu avait pensé identifier la déesse Rome dans un bas-relief découvert en 1906 dans le temple sur le forum. Le bras droit de la statuette s'élève « dans la pose que l'on trouve aux villes personnifiées<sup>20</sup> ». Dans ces conditions et vu le lieu de la découverte, il pensait se trouver en présence d'une représentation de la déesse Rome, mais il « n'en connaît aucune [...] qui lui soit exactement comparable<sup>21</sup> ». De fait la statuette très mutilée (la tête et les jambes manquent et l'avant-bras droit a disparu), peut être plus facilement assimilée à une amazone car l'élément le plus aisément identifiable du relief est une *pelta*, le bouclier en forme de croissant, propre aux amazones reposant sur le bras gauche alors que la main gauche retient une hampe. De plus la femme est représentée vêtue d'une tunique courte, ceinturée à la taille et découvrant le sein droit : cette guerrière peut donc être assimilée à une Amazone.

S'il est donc difficile de vérifier la mise en place et la présence du culte impérial à Alésia, qu'en est-il du culte capitolin ? Si Jupiter trouve sa place au cœur de la ville en gage de romanisation, le culte demeure en lien avec des pratiques culturelles indigènes (des monnaies datées de la moitié du III<sup>ème</sup> siècle à la seconde moitié du IV<sup>ème</sup> siècle ont été retrouvées sous l'*area* du temple, dont une monnaie de la fin du règne de Trajan avec les dépôts votifs).

« Le Temple » est sans aucun doute le monument religieux le plus emblématique

---

<sup>19</sup> - Héron DE VILLEFOSSE, *MSAF*, 1904-1905, 65, p.255

<sup>20</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, « 4<sup>e</sup> Bulletin des fouilles, Le Temple et le Monument à trois absides », *PAI* 1906-1907, p. 187-189, pl. XXII, XXIV, XXV.

<sup>21</sup> - *Ibid.*

au centre de la ville (Fig. 1). C'est en 1906 que les archéologues ont commencé la fouille de ce qui devait se révéler comme un sanctuaire important : un temple situé au cœur de la ville entre le théâtre et la basilique. Ce temple dit de la triade capitoline à la suite des premières fouilles a révélé, par la suite, un passé plus complexe. Dans un article pour *Pro Alésia*<sup>22</sup> plus complet que le communiqué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres<sup>23</sup>, E. Espérandieu décrit le temple tel que les fouilles de 1906 l'ont fait apparaître. La construction était en petit appareil régulier avec joints passés au fer, ce qui indique le soin apporté à l'édifice, il était de forme rectangulaire (16 m. x 8 m.), il se composait d'une *cella* (6 m.), et d'un *pronaos* (10 m.). L'autel se trouvait sous la colonnade, le temple a fait l'objet d'une reconstruction. Il « était entouré d'une place ou enceinte sacrée, limitée par un portique, de forme carrée ».

Parmi les premières découvertes faites autour des ruines, retenons : un bas-relief représentant la Triade capitoline (Esp. 2346, Fig. 4), un bas-relief figurant un Dioscure (Esp. 2351, Fig. 5), un fragment d'une statuette d'Amazone (Esp. 2360), deux têtes (Esp. 2367) « de facture barbare, représentées les yeux clos », « une statue de chef gaulois » (Esp. 2372) dont il manque la tête et le bas des jambes, « un Jupiter gaulois à la roue » (Esp. 2375), et des fragments d'une inscription celtique en lettres grecques<sup>24</sup>.

Nous ne reviendrons pas sur la statue de Jupiter à la roue ni sur l'Amazone qui ont fait l'objet de différentes lectures<sup>25</sup>.

En revanche, la présence d'un relief de la Triade capitoline (Fig. 4) à proximité semble être un élément essentiel pour préciser la destination du temple. Jupiter est assis sur un trône au centre du relief, le dieu est barbu, son manteau est posé sur ses genoux, il devait tenir à la main droite un sceptre et la foudre à la main gauche ; les attributs ont disparu. Le dieu regarde Minerve qui se trouve à sa droite, de profil ; elle est casquée, sa main gauche est appuyée sur un bouclier ; Junon, à gauche, appuie sa main droite sur l'épaule de Jupiter, elle est coiffée d'un voile, le front couronné d'un diadème. Le relief est sculpté dans un bloc de pierre creusé.

---

<sup>22</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, « Le Temple et le Monument à trois absides », art. cit., p. 187-189, pl. XXII, XXIV, XXV.

<sup>23</sup> - « Fouilles pratiquées sur le Mont Auxois par le Commandant Emile Espérandieu », *CRAI*, 1906, p. 389, 401 et 481.

<sup>24</sup> - *Ibid.*

<sup>25</sup> - Jacky Bénard remet en cause la lecture d'E. Espérandieu et voit dans le « Jupiter à la roue » une représentation de Cybèle, « Un lieu de culte à Cybèle à Alésia ». *RAE*, XXX, Fasc. 3-4 ; E. Espérandieu, lui-même, avait pensé identifier la déesse Rome dans la statuette de l'Amazone, le bras droit de la statuette s'élève « dans la pose que l'on trouve aux villes personnifiées », « 4<sup>e</sup> Bulletin des fouilles, Le Temple et le Monument à trois absides », *PAI*, 1906-1907, p. 187-189



**FIGURE 4. TRIADE CAPITOLINE**, calcaire oolithique, H. 0,54 m., p. 0,34 m., ep. 0,17 m.

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine, cliché de l'auteur



**FIGURE 5. DIOSCURE**, calcaire oolithique, H. 0,54 m., p. 0,41 m., ep. 0,10 m.

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine, cliché de l'auteur

Le couple de bas-reliefs des Dioscures se compose d'un premier relief (Esp. 2351, Fig. 5), 54 cm x 41 cm, représentant un Dioscure nu est debout, il tient de la main droite son cheval par la bride, son manteau repose sur son bras gauche. A terre, à gauche, aux pieds du cheval, se trouve un objet arrondi qui n'est pas sans rappeler celui que l'on trouve sur certains reliefs de Couples Eduens. Du second relief, il ne reste que la tête et quelques débris du cheval<sup>26</sup>.

Toutefois, ces traces d'une présence réelle de la religion romaine au sein du Temple d'Alésia ne doivent pas induire de conclusions hâtives sur la destination de

<sup>26</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, « 4<sup>e</sup> Bulletin... », art. cit., *PAI* 1906-1907

l'édifice, comme le disait E. Espérandieu « La découverte d'une triade capitoline [...] n'implique point [...] l'existence d'un Capitole à Alésia<sup>27</sup> ». Le temple aurait-il pu être dédié à la Triade ? Il ne comportait pas les trois *cellae* qui conviendraient aux trois divinités. Si le temple a abrité la Triade, il n'avait pas été construit pour elle, n'oublions pas que la première construction serait antérieure à la Conquête. De fait, en reprenant les fouilles, on repère d'autres pistes d'interprétation sur la destination du temple. En 1965, J. Le Gall<sup>28</sup> remarque que le Temple doit être antérieur au forum, qu'il est la reconstruction d'un temple en bois, un *fanum*. Les fouilleurs de 1906 ont mentionné la découverte de trous profonds de 80 cm qui pourraient avoir été des trous de poteaux. Il y aurait donc eu, avant la reconstruction du centre ville inspirée par le plan du Forum de Trajan<sup>29</sup>, un édifice religieux dédié à une, ou plusieurs, divinités de l'indépendance. Une découverte a retenu l'attention des archéologues : celle d'une série conséquente de dépôts votifs distribués dans le sol du parvis du temple sur une zone d'environ 11 m sur 16 m (Fig. 6). Les poteries qui les composent sont de formes variées (pots à couvercle, gobelets, coupelles, cruches et cruchons) et de matériau différents (terre grise ou orangée, céramique métallescente, certaines sont décorées (décor peint, stries)<sup>30</sup>. Les céramiques étaient disposées en couronnes plus ou moins régulières, les dépôts étaient eux mêmes structurés, les éléments disposés dans des niches creusées dans le sol, délimitées par un coffrage en bois maintenu en place par de petites pierres plates, au fond desquelles un feu était allumé. Les poteries étaient ensuite mises en place de façon à ce que seuls les couvercles affleurent, le vide entre les pièces était comblé par du remblai. Le contenu devait être liquide et organique, car il n'a pas laissé de trace. Quatre fragments de céramique recueillis à côté du dépôt peuvent être datés des environs de l'an 100 : c'est donc la date à laquelle le rite a dû être accompli, mais si nous pouvons dater ce rituel, nous n'avons aucune indication sur sa signification ou sur la divinité à laquelle – ou les divinités – auxquelles il s'adressait.

#### **FIGURE 6. MISE EN SITUATION DES DÉPÔTS VOTIFS**

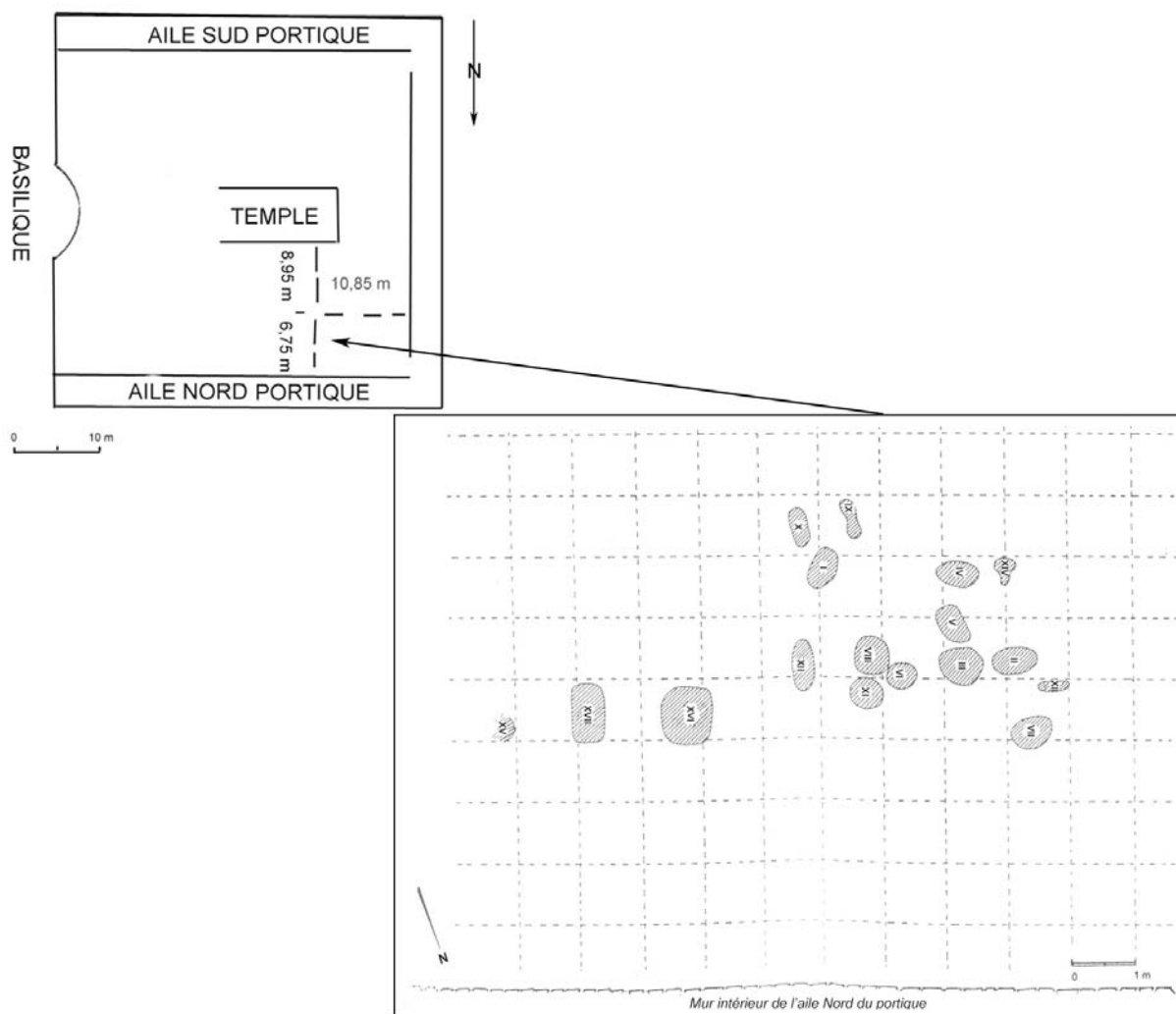
Source : R. Sénéchal, « Découverte d'un dépôt de sacrifices gallo-romain », *Gallia*, 30, 1972, p.291 ; F. Creuzenet et E. Rabeisen, « La carrière sous l'*area* du temple, *BSSSFA*, 1989, Fasc. 1, p.12.

<sup>27</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, « Note sur des images de divinités », *PAI* 1906-1907, p. 42.

<sup>28</sup> - Joël LE GALL, « Les fouilles d'Alésia durant la campagne de 1965 », *B.S.S.S.*, 28 oct. 1965, p. 7.

<sup>29</sup> - Jules TOUTAIN, « Alésia et les monuments de Rome », *PAI*, 1915.

<sup>30</sup> - Dix-sept dépôts ont été ainsi inventoriés (numérotés de I à XVII), le premier dépôt par R. Sénéchal 1970 et les découvertes se sont poursuivies jusqu'en 1988 ; 13 dépôts ont été mis au jour entre 1972 et 1979 ; les poteries composant ces dépôts ont pu être regroupées en 22 formes céramiques qui ont été identifiées, *Il était une fois la Côte-d'Or 20 ans de recherches archéologiques*, p. 156.



Les premiers archéologues avaient remonté des fouilles menées autour du Temple une série de fragments d'un même calcaire à grain fin légèrement ocré :

- au cours des fouilles de 1906 sous la direction d'E. Espérandieu au « champ Lapipe-Sené », entre le Temple et la basilique, on a découvert<sup>31</sup>.
  - une tête aux cheveux bouclés (Fig. 7) ;
  - une « statue de chef gaulois » dont manquent la tête et le bas des jambes (Fig 8) ;
- sous la direction de J. Toutain :
  - un personnage chevauchant le corps d'un animal dont la tête devait porter des cornes enroulées : Mercure chevauchant un bélier<sup>32</sup>.

<sup>31</sup> - « Fouilles pratiquées sur le Mont Auxois par le Commandant Emile Espérandieu »,  *CRAI*, 1906. Une douzaine de fragments portant des caractères grecs, tracés par le même lapicide ; trois têtes coupées en bas-relief sur des blocs, ont été découverts au même endroit. E. Espérandieu n'avait pu indiquer la destination des têtes coupées.

<sup>32</sup> - Jules TOUTAIN, « Le "Mercure chevauchant le bélier" du Musée d'Alésia »,  *PAI*, 1910-1914, p. 766 et 796.



**FIGURE 7. TÊTE DE « MERCURE AU BÉLIER »**, calcaire oolithique, H. 0,25 m.

Source : Cliché D. Tibislawsky,  
Combiér Imp. Macon (CIM)

**FIGURE 8. TORSE ET MI JAMBES  
« MERCURE AU BÉLIER »**, calcaire  
oolithique, H. 0,45 m.

Source : Cliché D. Tibislawsky, Combiér  
Imp. Macon (CIM)



J. Marcadé, de passage à Alésia en 1974, suggéra que le corps et le bélier appartenaient au même ensemble, que l'on pourrait compléter par la tête. Ainsi, même s'il n'est pas techniquement possible de reconstituer effectivement la sculpture, prenait forme une nouvelle divinité d'Alésia le « Mercure chevauchant un bélier ». Ce thème gréco-romain est peu fréquent à l'époque impériale, et il s'agit ici d'une œuvre indigène. Un certain nombre d'œuvres de même facture ont été retrouvées en Languedoc et en Provence, notamment à Entremont, au-dessus d'Aix-en-Provence<sup>33</sup>. Un thème gréco-romain, traité par un artiste gaulois, retrouvé dans une cité du cœur de la Gaule : nous devrions peut être plutôt parler de « Teutatès chevauchant un bélier ».

On peut sans doute rajouter un élément complémentaire à cette statue monumentale : les éléments d'inscription mis au jour par E. Espérandieu formaient un socle, puisqu'ils comportent une pierre d'angle. Quel monument pouvait s'appuyer sur une base aussi importante composée de deux blocs d'une trentaine de cm de haut pour une largeur estimée à environ 1 m ? Il ne pouvait s'agir que d'une statue, probablement grandeur nature : la statue de Teutatès chevauchant un bélier.

Les fragments d'inscription (Fig. 9), mis au jour par E. Espérandieu en 1906 (*CIL*

<sup>33</sup> - Joël LE GALL, *Alésia, archéologie et histoire*, 3<sup>e</sup> ed., Errance, 1990, 235 p.

XIII-IV 1916,11258 / R.I.G. G-257) ont pu être rassemblés en trois ensembles<sup>34</sup> (A, B et C) :

A/ σαμο[-]ταλοσ[...  
σεσ[--]λαμα[...  
βιρπακοτωτι[...  
κο?ριτουλω[...

B/ ...]ανουωτ[...  
...]:γαρμα[...  
...]αυσο[...  
...]?:αψ[...

A et B, 289 mm de haut, se correspondent, bien qu'ils ne soient pas jointifs.

A/B σμο[ο]ταλο[,]ανουωτ[-----]  
σεσ[--]λαμα[-]:γαρμα[-----]  
βιρπακοτωτι[-]αυσο[-----]  
κο?ριτουλω[---]?:αψ[-----]

C faisait partie d'une pierre d'angle (H. 294 mm, l. maximum conservée : face gauche, C(g), 100 mm et face droite, C(d), 110 mm).

C(d)/	C(g)/
1/ ]κυο	ω[
1βισ/ σ	
2/	
3/ ]υο	



FIGURE 9. DÉDICACE EN LANGUE GALLO-GRECQUE, CALCAIRE À GRAIN FIN, H. 0,29 M., ÉP. 0,20 M.

Cliché de l'auteur.

La dédicace devait se trouver sur la face gauche, la face droite pourrait être la fin de la première ligne de celle-ci ou le début d'une ligne nouvelle. On peut développer l'adjectif patronymique ι]κυο à la ligne 1. La formule votive pouvait être indiquée à la ligne 2 dont il ne reste rien, ou le verbe de dédicace se trouvait avec le nom du dédicataire à la ligne 3. Il n'y a pas d'élément qui nous mette sur la piste du dédicataire. Le texte

<sup>34</sup> - Michel LEJEUNE, R.I.G., G257, p. 370-381, avec bibliographie.

commencerait donc par une signature comportant simplement l'idionyme de l'auteur, selon l'usage pour les lapicides gallo-grecs : « Samotalos a fait ».

A la deuxième ligne, si l'on développe le premier mot ainsi [ενρι]σε ou [εονρι]σε, seraient mentionnés à la suite, les noms des Anciens du Conseil d'Alise. Une telle lecture pourrait être établie en se référant au pilier des Nautes Parisiaques où est représenté un collège de *seniri*, trois *seniores* et trois *iuniores* dont les noms sont indiqués dans la dédicace. L'existence à Alise de *seniores*, membres d'un collège de *σευιορι* au rôle politique et religieux, rapproche l'organisation de la ville de celle de Lutèce. Les *seniores* ne sont pas attestés dans toutes les cités gallo-romaines.

Mais il reste un troisième élément que l'on peut rapprocher de la dédicace et de la statue de Teutatès : les « têtes coupées » (Fig. 10). Ces têtes qualifiées de « négroïdes » par J. Toutain<sup>35</sup>, ont les yeux clos. Une de ces têtes (h. 25 cm, l. 22 cm, ép. 10 cm) porte « les traces d'une large échancrure en V ouvrant la calotte crânienne et laissant voir la masse cervicale, elle-même entaillée ». Les deux autres têtes se détachent en fort relief sur des blocs de calcaire (h. 28 cm, L. 56 cm, p. 44 cm pour l'une et h. 24,5 cm, L. 26 cm, p. 22 cm pour l'autre).

Les trois têtes appartenaient à un même ensemble et présentent des points communs : un petit front, des sourcils bien marqués, un nez important et épaté, les yeux sont fermés. Mais les têtes ne sont pas semblables pour autant : une seule porte une blessure, une seule porte une coiffure que le sculpteur a travaillée en mèches parallèles, celle-ci semble d'une façon générale d'une facture plus soignée que les deux autres.



**FIGURE 10. TÊTES COUPÉES D'ALISE, SELON LA PROPOSITION DE RESTITUTION D'A. OLIVIER,**  
pierre commune du pays.

Cliché de l'auteur et J. Gauthey et J.-C. Barçon, *RAE*, Tome XXI, Fasc. 3 et 4, p.251 et 255.

<sup>35</sup>- Qualifier ces têtes de « négroïdes » me paraît anachronique et pourrait relever d'une interprétation abusive en lien avec des références iconographiques qui nous sont devenues familières, alors que les habitants de l'Alésia gallo-romaine devaient avoir bien peu de connaissance sur les Africains et l'art africain.



Elles étaient fixées à un ensemble par un système de mortaises. Ces têtes devaient appartenir à une « frise », au fronton d'un édifice puisque, s'inclinant vers l'avant, elles avaient dû être réalisées pour se placer au-dessus du public. A. Olivier propose une restitution de cette frise<sup>36</sup>, en plaçant le visage le plus soigné au centre et la tête défigurée à droite (Fig. 10). Ce décor pouvait comporter d'autres figures que l'on n'a pas retrouvées, il existe une pièce, identifiée comme élément d'une chevelure qui pourrait se raccrocher à cette série<sup>37</sup>.

Faudrait-il voir dans la frise ainsi reconstituée une représentation du rite celte qui consistait à s'emparer du crâne de l'ennemi mort, tué au combat, et le ramener comme un trophée, prouvant son courage et sa vaillance. L'édifice au fronton duquel cette frise était installée aurait donc dû être dédié à un dieu guerrier, Taranis. Ce qui justifierait la présence de la Triade capitoline dominée par la figure de Jupiter *interpretatio romana* de Taranis. Mais que deviendrait alors le Teutatès au bélier qui semblait devoir se rapprocher du Mercure latin ou d'un dieu agraire que le bélier aurait pu suggérer. Il est à noter qu'entre 1987 et 1990, une quinzaine d'autels dédiés à « Jupiter Optimus Maximus Teutanus » ont été repêchés dans le Danube près de Bölcske, en Hongrie dans la région du Moyen Danube<sup>38</sup>. Teutanus ? « Teutanus se réfère-t-il donc au dieu Teutatès (...) ? En Gaule (...) Jupiter a repris les fonctions non de Teutatès mais de Taranis. La tentation est grande d'imaginer une sorte d'identification entre Tara-et Teuta-nis (ou -nus) dans les régions danubiennes<sup>39</sup> ». Teutatès pourrait alors être assimilé à une divinité guerrière. Serait-il possible qu'à Alésia il y ait eu une assimilation Teutatès-Taranis-Jupiter ? Du reste nous avons ici plus d'éléments en faveur d'un couple Teutatès-Jupiter (les représentations de Teutatès au bélier et de la Triade capitoline), que d'éléments en faveur d'un couple Teutatès-Taranis ou Taranis-Jupiter : la présence de Taranis au sein du temple est déduite de la présence de Jupiter, du schéma césarien de l'*interpretatio romana* et des traces d'un rituel étranger à la religion romaine.

### 1.3- Au cœur du centre monumental : la « Chapelle aux amours »

A deux pas du temple de Taranis / Teutatès, accolée à la basilique civile, le « monument aux trois absides », se trouvait un petit édicule : la « Chapelle aux Amours »

---

<sup>36</sup> - Albéric OLIVIER, « Une « tête de nègre « défigurée à Alésia », *RAE*, tome XXXI, fasc. 3-4, juil.-déc. 1980, n° 121-122, p. 255.

<sup>37</sup> - *Ibid.* p. 252.

<sup>38</sup> - Daniel SZABÓ, « Par Taranis ? Par Toutatis ? Par Teutanus ? Le culte de Jupiter Teutanus chez les Celtes Danubiens », *Religion et société en Gaule*, Christian Goudineau (dir.), Paris, Editions Errance, 2006, p.204

<sup>39</sup> - *Ibid.*, p.206.

(Fig.1). C'est en 1906<sup>40</sup> que fut découvert, la moitié d'un fronton, 0,7 m x 0,98 m x 0,48 m, représentant une déesse accompagnée d'un amour ailé qui la tient par l'épaule. Au même endroit, des motifs en esses ont été mis au jour et identifiés comme des éléments de corniches qui ont pu être rattachés à d'autres blocs précédemment découverts. D'autres éléments sont venus s'ajouter à ces premiers au fil des fouilles. Ainsi le fronton, restitué dans un premier temps par P. Varène en 1964, s'est trouvé complété d'une corniche, d'un couronnement et d'acrotères<sup>41</sup>. Le tout devait surmonter un édifice qui était adossé à la basilique, une « chapelle » selon l'appellation usitée, dont on a retrouvé la base des murs. La déesse a été dans un premier temps rapprochée de Vénus, de par la présence des Amours puis Jean-Jacques Hatt interprète la scène comme l'assomption de Rigani vers son époux Taranis aux côtés duquel elle régnerait donc au ciel une moitié de l'année avant de redescendre aux enfers pour retrouver Esus<sup>42</sup>. Rigani ou Vénus ? Retenons leur point commun : toutes deux sont des divinités de la fécondité ; retenons donc qu'il y avait dans le centre monumental de la ville d'Alésia un petit lieu de culte qui était dédié à une divinité de la fécondité.

#### 1.4 - Un culte corporatiste ?<sup>43</sup>

Au nord-est du centre monumental, s'élève le « Monument d'Ucuetis et Bergusia » (Fig. 1). Il s'agit d'un ensemble de constructions de l'époque préromaine et de l'époque gallo-romaine. Sur une rue est-ouest, à peu près parallèle à l'axe du forum s'ouvre une baie monumentale donnant sur une cour rectangulaire encadrée de portiques à l'ouest, au sud et à l'est ; au fond de cette cour une construction composée de trois salles, deux au niveau du sol et une crypte, entre les deux premières un couloir de séparation s'ouvrant sur un escalier par lequel on accédait à la crypte. Au pied de l'escalier s'élève un mur dans le haut duquel est creusée une niche rectangulaire qui rappelle celles retrouvées dans des sous-sols d'habitations de la ville. La crypte se compose de deux pièces qui forment comme un ensemble chambre / antichambre, elles communiquent entre elles par une baie surmontée d'un arc en plein cintre. Le bâtiment compte également trois autres pièces en sous-sol : une première cave au sol bétonné, avec des murs en « moellons bien échantillonnés disposés par assises très régulières » ; une deuxième au « fond bétonné », avec un soupirail au nord et deux niches l'une à l'est et l'autre au sud ; une troisième aux murs en « petit appareil très soigné », moellons « petits et bien taillés »,

<sup>40</sup> - Emile ESPERANDIEU, *Rapport*, 1906, p. 131 ; *BSSS*, XXXV. 1906, p.267 et pl. XVIII.

<sup>41</sup> - Albéric OLIVIER, « Corniches et couronnements à Alésia », *Gallia*, 46, 1989.

<sup>42</sup> - Jean-Jacques HATT, *Mythes et dieux de la Gaule*, Paris, 1989, 1, Les grandes divinités masculines, p. 86.

<sup>43</sup> - Georges Poisson, Roland Martin et Pierre Varène puis Michel Lejeune voient dans le « Monument d'Ucuetis » un édifice érigé par une corporation artisanale. En retenant cette hypothèse, on peut se demander si le culte lié à ce bâtiment n'est pas lui aussi « corporatiste ».

jointes « passés au fer », au sol recouvert de pavés de « type hérisson » (Fig. 12 à 14)<sup>44</sup>.

Un vase et une anse ont été découverts en juillet 1908 dans la salle souterraine taillée dans le roc du « Monument d'Ucuetis », enfouis sous les décombres de l'étage du bâtiment<sup>45</sup>. Le vase porte une dédicace à Ucuetis. La forme du vase de bronze est à rapprocher de celle d'une « amphore de type Eggers 129 » selon la typologie définie par les archéologues, fréquente au I<sup>er</sup> siècle en Campanie. L'inscription a été gravée sur un vase non pas destiné à l'origine à un usage votif mais déjà utilisé. L'anse coudée est massive et épaisse, son revers est lisse et concave. Le décor de l'anse est d'une grande qualité d'exécution : le coude est marqué par deux moulures cernant un rang de perles d'où s'échappent vers le haut, un simple fleuron à trois pétales et vers le bas, un motif végétal allongé, au feuillage nervuré et très découpé. L'anse se rétrécit vers la base puis s'épanouit en deux volutes au-dessus de l'attache inférieure. Celle-ci porte un riche motif ajouré qui se compose de deux têtes de boucs affrontées<sup>46</sup>.

L'inscription peut être datée du milieu du II<sup>nd</sup> siècle. Selon M.-T. Raepsaet-Charlier, *Deo* « devant le nom d'une divinité apparaît à Rennes (Ly) en 135, (...). L'usage (...) quelque soit l'emplacement dans le texte se répand (...) avec une grande fréquence du milieu du II<sup>e</sup> siècle au milieu du III<sup>e</sup> siècle »<sup>47</sup>.

*Deo Ucueti et Bergusiae, Remus, Primi fil(ius), donavit, u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito) :*  
« Au dieu Ucuetis et à Bergusia, Remus fils de Primus a donné (ce vase), il s'est acquitté de bon cœur d'un vœu par reconnaissance »

---

<sup>44</sup> - Roland MARTIN, Pierre VARENE, *Monument d'Ucuetis à Alésia*, Paris, CNRS (XXVI<sup>e</sup> sup. à *Gallia*), p. 26.

<sup>45</sup> - Isabelle FAUDUET, Elisabeth RABEISEN, « Ex-voto de bronze d'Argentomagus et d'Alésia : à propos des offrandes métalliques des sanctuaires gallo-romains », in *Bronces y religión romana, Actas del XI congreso de bronce antiguos*. Madrid, mayo-junio, 1990, Madrid, 1993, p. 149-150.

<sup>46</sup> - *Ibid.*

<sup>47</sup> - Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER, *Diis deabusque sacrum. Formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les Deux Germanies*, De Boccard, Paris, 1993.



FIGURE 11. DEDICACE A UCUETIS, INSCRIPTION DE MARTIALIS, CARTOUCHE DE CALCAIRE, H. 0,49 M., L. 0,74 M., ÉP. 0,13 M.

Musée Alésia, cliché de l'auteur

Les chercheurs ont eu connaissance de l'existence d'Ucuetis en 1839, lors d'une campagne de fouilles organisée en mai sur le Mont-Auxois, par la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or sous la direction de son président Ch. Maillard de Chambure, conservateur des Archives de Bourgogne, avec la découverte d'une inscription<sup>48</sup> : la dédicace de Martialis, *CIL* XIII-I 2880 / *R.I.G.* L-13, au lieu-dit Cimetière Saint-Père. L'inscription est gravée sur un cartouche de calcaire haut de 49 cm, large de 74 cm, épais de 13 cm, le graveur a choisi une présentation suivant le modèle d'une « *tabula ansata* : un cadre mouluré, avec oreillettes latérales en queue d'aronde, circonscrit le champ inscrit, lequel, haut de 34 cm et large de 49 cm, est occupé par six lignes de texte. La pierre est écornée en bas à gauche (Fig. 11). La surface inscrite est érodée vers le milieu de la sixième ligne »<sup>49</sup>.

*Martialis . dannotali ieruru . Ucuete . sosin celicnon (hedera) etic gobedbi . duggiontoio Ucuetin in [ ] Alisiia :*

1<sup>ère</sup> proposition : « Martialis fils de Dannotalos dédie à Ucuetis cet édifice pour

<sup>48</sup> - *MCACO*, I (1838-1841), p. XL et 101-127 : « Deux découvertes furent faites (...) dans les champs connus sous le nom de Cimetière Saint-Père. La première surtout intéresse au plus au point l'histoire de la ville des Mandubiens, dont elle fixe irrévocablement l'identité (...) Il s'agit d'une inscription où le nom d'Alise (Alisiia) se trouve consigné(...), avouant que je ne suis pas assuré de la comprendre bien sûrement tout entière »

<sup>49</sup> - Michel LEJEUNE, « La dédicace de Martialis à Alise », *REA.*, 31, 1979, p. 253

que les forgerons vénèrent [ou façonnent] Ucuëtis en Alise »

2<sup>ème</sup> proposition : « Martialis fils de Dannotalos dédie à Ucuëtis cet édifice avec les forgerons qui vénèrent [ou façonnent] Ucuëtis en Alise ».

G. Poisson proposait cette traduction qui entre également dans les schémas de M. Lejeune : *Martialis, fils de Dannotalus, a fait cette construction pour Ucuëtis et pour les forgerons qui rendent un culte à Ucuëtis dans Alésia*<sup>50</sup>. En vérité, il n'y pas d'indices pour accréditer une traduction plus qu'une autre. Sûr en revanche est le lien entre Ucuëtis et les forgerons ainsi que celui entre Ucuëtis et sa parèdre Bergusia.

Si cette inscription est la dédicace du Monument d'Ucuëtis, comme cela apparaît probable, la datation de l'inscription correspondrait à la datation de l'édification du monument : probablement dans les dernières décennies du II<sup>e</sup> siècle, « D'après les monnaies qui ont été recueillies tant dans les caves que sur le sol de la cour centrale et des portiques » la construction ne serait pas antérieure à la fin du second ou le début du III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

Certes le cartouche de Martialis a été retrouvé à 75 m. du « monument à crypte », sans doute en raison d'un remploi médiéval au cimetière, mais il est plus que probable qu'il provient bien du monument. R. Martin et P. Varène pensent qu'il pouvait provenir d'un portique ou bien d'un autel<sup>51</sup>. Pourtant, si *celicnon* a pour origine *keliken*, le mot désignerait un édifice : il paraît alors plus probable qu'il s'agisse d'une dédicace soit de l'ensemble du monument, soit seulement de ce que les premiers archéologues appelaient « Le monument à crypte ». En effet seules ces pièces, construites sur un sous-sol dans la partie sud-ouest du bâtiment et dans laquelle on a retrouvé le vase de bronze, constituent un ensemble cohérent, bien structuré et soigné, avec une entrée comportant un arc monumental et c'est dans ce sous-sol que se situerait le lieu de culte. Nous aurions donc un sanctuaire inclus dans un édifice civil. La construction est monumentale et l'on pourrait la décrire, avec G. Poisson, R. Martin et P. Varène repris par M. Lejeune<sup>52</sup>, comme un édifice destiné à une corporation artisanale, maison des forgerons, qui comprenait un lieu de culte pour Ucuëtis, le dieu des métaux (comme la dédicace de Martialis nous permet de l'identifier en le rapprochant des forgerons), et de sa parèdre, Bergusia. Plus qu'un simple temple dédié à Ucuëtis et Bergusia il faut donc voir dans l'édifice d'Alise un monument dédié aux forgerons dont Ucuëtis et Bergusia seraient les protecteurs. Si nous voulons prolonger quelque peu la réflexion, l'archéologie ne nous a-t-

---

<sup>50</sup> - Georges POISSON, « Ucuëtis et Bergusia, divinités de la métallurgie », *PAI*, Nouvelle série, n° 41-42, 1925, p. 114-123.

<sup>51</sup> - Roland MARTIN et Pierre VARENE., *op. cit.*, 1973, p.157.

<sup>52</sup> - Georges POISSON, art. cit ; Roland MARTIN et Pierre VARENE, *op. cit* ; Michel LEJEUNE, art. cit.

elle pas livrée des éléments qui permettent de voir, en fait, dans ces « forgerons », de façon plus générale, des ouvriers des métaux et plus précisément des bronziers ? En effet, le vase votif est en bronze et l'activité des bronziers d'Alésia était réputée et prolifique. Ucuëtis et Bergusia ne seraient pas des divinités des Celtes, ni même de la cité d'Alésia, mais des dieux protecteurs d'une corporation, même si le sanctuaire a pu être ouvert au public. Le fait que l'on n'ait pas retrouvé trace du culte rendu à ces dieux dans la ville en dehors du monument à crypte irait dans ce sens. Dans ce cas, Martialis qui fait un don important à Ucuëtis pourrait être un « bronzier d'Alésia », ainsi que Remus qui a offert le vase.

Il faut encore noter que l'on n'a pas, à ce jour, de représentations reconnues du couple Ucuëtis et Bergusia, même si Jules Toutain<sup>53</sup> avait d'abord pensé les identifier aux divinités représentées par les statuettes que l'on a appelées « Couple Eduen ». Cette hypothèse a été abandonnée puisque ce couple n'est pas spécifique d'Alésia alors que les noms d'Ucuëtis et Bergusia n'apparaissent pas ailleurs en Gaule<sup>54</sup>. Il faut donc convenir aujourd'hui que ces divinités ne nous sont connues que par l'épigraphie et par le monument qu'elle nous permet de leur attribuer. Mais la place significative qu'elles ont gardée au-delà de la conquête, dans une ville gallo-romaine, atteste de l'importance que les cultes indigènes ont pu et / ou su conserver.

Mais comme, probablement, il s'agit d'un édifice corporatiste, nous avons plus une trace de la puissance des bronziers d'Alésia qu'une preuve de l'importance du culte d'Ucuëtis et Bergusia pour les fidèles de la ville. Les dédicaces prouveraient, elles aussi, tout autant la puissance de ces ouvriers du métal (le cartouche est de gravure soignée et au texte long et le vase est de belle facture), que leur dévotion à Ucuëtis et Bergusia, affichée ostensiblement.

L'étude de ce monument ouvre sur l'étude d'un autre aspect de la religion celte : les cultes rendus dans des sanctuaires « privés », situés en sous-sol. C'est dans une « crypte » du monument corporatiste que l'on a retrouvé le vase, comme l'on a fait d'autres découvertes dans d'autres sous-sols d'Alésia dans les quartiers d'habitat et d'activité.

---

<sup>53</sup> - Jules TOUTAIN, « Notes d'épigraphie et d'archéologie religieuse gallo-romaine : le sanctuaire et le culte d'Ucuëtis et Bergusia à Alésia », *PAI Nelle* série, numéro 19, p. 49 à 76.

<sup>54</sup> - Même si une dédicace (*L'Année épigraphique*, 1995, 1095), découverte sur le chantier de fouilles (1982-1987), de la Scierie Tissier à Entrains-sur-Nohains (Nièvre), mentionne un *Deo Uc(...)* ou *Deo Ucu(...)* selon la lecture qui en est faite in *Gallia informations*, 1994-1995, p. 125. Il faut préciser qu'il ne reste pratiquement rien du *u* qui se trouvait dans la cassure de la pierre. La transcription n'a été établie que grâce à une lecture faite en parallèle avec les dédicaces d'Alise, les deux lieux de découverte se situent en Bourgogne et il est vrai que l'on ne connaît pas à ce jour d'autre divinité dont le nom commence par *Uc(...)*. En revanche, aucun élément n'atteste la mention de Bergusia sur la dédicace d'Entrains.



**FIGURE 12. LE MONUMENT À « CRYPTTE », VUE SUD-OUEST / NORD-EST. CLICHÉ DE L'AUTEUR**

Cliché de l'auteur

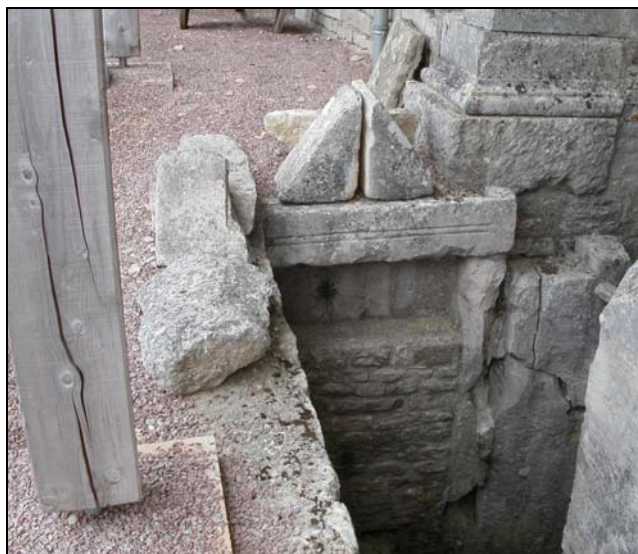


**FIGURE 13. MONUMENT À « CRYPTTE », L'ARCHE CENTRALE CÔTÉ EST.**

Cliché de l'auteur

**FIGURE 14. LE MONUMENT À « CRYPTE », GRANDE NICHE RECTANGULAIRE CREUSÉE DANS LE MUR EST DU COULOIR D'ACCÈS AU PIED DE L'ESCALIER**

Cliché de l'auteur



## **2- La religion au cœur de la vie : les quartiers d'activité et d'habitation**

Si la maison de la « Cave à la Mater », se trouve entre le monument d'Ucuetis et l'« édifice à double colonnade »<sup>55</sup> (Fig. 1, 03-04-05), dans ce qui semble avoir été « un quartier résidentiel de notables »<sup>56</sup>, les quartiers d'habitation et d'activité d'Alésia se concentrent au sud-ouest du Théâtre (La Combe) et au sud-est du Forum (Cimetière Saint Père, La Fandrolle et En belles oreilles) pour se prolonger plus à l'est (Le Champ Maréchal) (Fig. 2).

Les pièces les plus caractéristiques des habitations d'Alésia sont les sous-sols : des pièces presque carrées dont les côtés mesurent de 3 à 4 m. de long sur 3 à 4 m de côté. Leur hauteur, qui atteint 2 m 50, est bien supérieure à la taille d'un homme. Un escalier de pierre, ouvrant sur l'extérieur, offrait un accès facile à ces « caves ». Elles étaient éclairées par un ou plusieurs grands soupiraux.

On a apporté plus ou moins de soin aux travaux de maçonnerie : cela va de l'utilisation de moellons de petit appareil avec des joints passés au fer, parfois soulignés de rouge, à des enduits peints au décor simple. On aurait même découvert, au siècle dernier,

---

<sup>55</sup> - Pourrait-on en déduire que cette habitation appartenait à un notable ?

<sup>56</sup> - Jacky Bénard et Michel Mangin, « Les "villes" Alise-Sainte-Reine, Alésia », *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, p. 48.



une fresque au décor végétal, peut être associée à des personnages. Les murs étaient creusés dans leur partie haute de niches, une à huit, à l'aménagement soigné : leur fond pouvait être « tapissé » de plaques de pierre.

Le sous-sol connu sous le nom de « Cave à la *Mater* » (Fig. 15), reste l'exemple le plus abouti qui permet de reconstituer l'histoire de l'ensemble de ces constructions. Il était éclairé par deux soupiraux orientés, l'un à l'est comme pour accueillir le soleil levant, l'autre à l'ouest, vers le couchant. Les murs étaient creusés d'au moins trois niches : au nord, au sud, et à l'ouest, juste en dessous du soupirail. On distingue trois périodes de construction ou, plutôt, de reconstruction : la première correspond à la dynastie augustéenne, la seconde paraît s'achever avec le règne de Marc-Aurèle, après lequel débute la troisième période.



**FIGURE 15. CAVE À LA *MATER***

Cliché pris au moment de la fouille en 1908, in J. Le Gall, *Alésia. Archéologie et histoire*, Dijon, Errance, 1990, 3<sup>e</sup> éd., la cave à la *Mater* est aujourd'hui comblée.

Les fouilles du « Quartier au sud-est du Forum », ont également révélé de beaux exemples de sous-sols. Nous en donnerons plusieurs exemples.

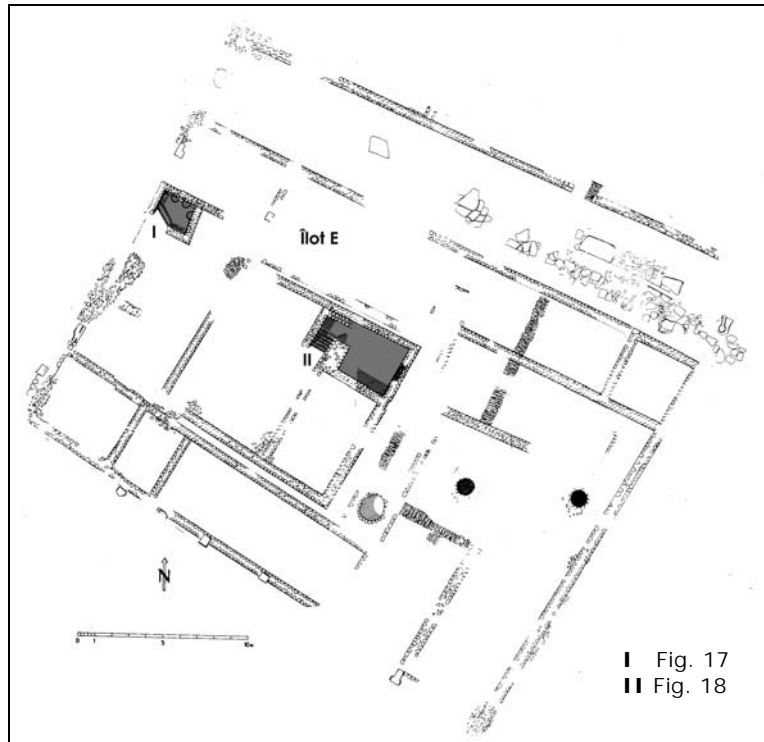


FIGURE 16. ÎLOT E

Source : M. MANGIN, *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, T. II planches, Pl. 103

L'îlot E (Fig. 16) donne l'occasion de comparer un sous-sol dont la destination utilitaire ne fait aucun doute : la « cave aux amphores » (Fig. 17) qui était un lieu de stockage et un sous-sol plus vaste et plus structuré (Fig. 18) avec une niche particulièrement soignée : trois plaques de pierres en tapisse le fond et l'arrière, le haut est formé d'une seule dalle qui dépasse légèrement en avant du mur à la façon d'une corniche.

Figure 17, ÎLOT E, « CAVE AUX AMPHORES » (FIG. 16, I)



17A. VUE DE L'OUEST



17B. VUE DU SUD-OUEST

FIGURE 18A ET 18B ÎLOT E, SOUS-SOL AVEC NICHE ET SOUPIRAIL, (FIG. 16, II)

Cliché de l'auteur



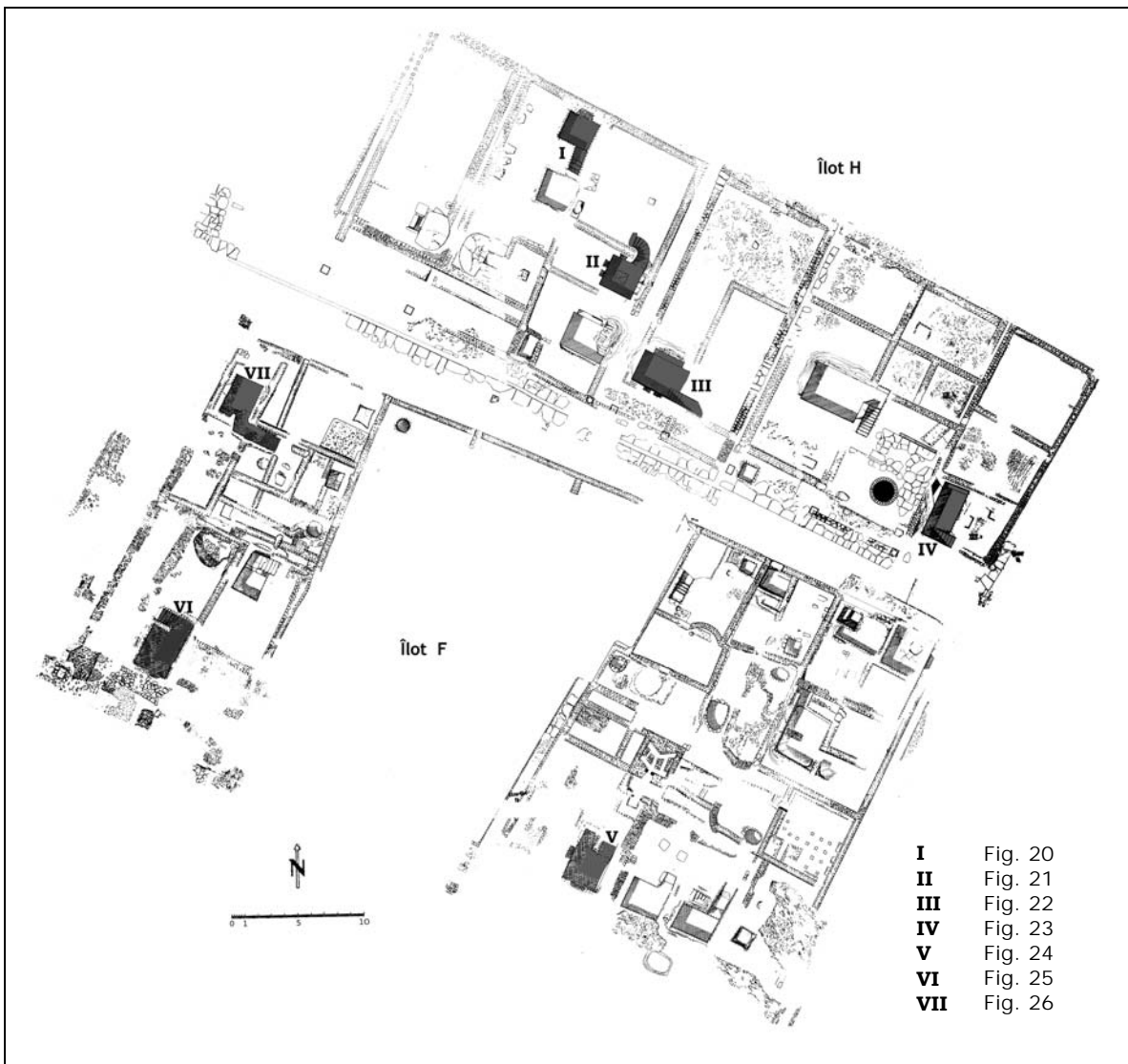
18A VUE PRISE DU NORD-OUEST



18B. NICHE MUR OUEST, VUE PRISE DE L'EST

Pour les îlots F et H (Fig. 19), nous avons choisi de présenter des sous-sols de formes et d'agencement différents de façon à donner un aperçu représentatif des « caves » d'Alésia (Fig. 20 à 26). Nous avons retenu pour illustrer notre propos : deux sous-sol, dont on remarquera le soupirail largement évasé, avec une niche rectangulaire aménagée dans le haut d'un mur dont le socle est constitué de trois plaques de pierres de taille (Fig. 20A, 20B, 20C) ; un sous-sol très travaillé avec un escalier en arrondi, deux niches dans un mur à l'appareillage soigné avec un bandeau de pierre, plus une petite niche plus

simple et une grande niche rectangulaire sans appareillage particulier dans son état actuel (Fig. 21A, 21B, 21C) ; deux sous-sols ont conservé un fond constitué de plaques de pierre, dont à conservé le même agencement pour la base (Fig. 22A, 22B, 22C et Fig. 23A, 23B, 23C) ; un sous-sol avec deux niches, l'une rectangulaire bien construite et une seconde triangulaire qui semblerait avoir été creusée à même le mur d'angle simplement en retirant des pierres (Fig. 24A, 24B, 24C) ; un sous-sol très travaillé avec deux niches voûtées en plein cintre et un pan de mur en retour le long de l'escalier (Fig. 25A, 25B, 25C) ; un sous-sol avec un aménagement complexe, l'escalier étant isolé du sous-sol par un mur, mais présentant une niche rectangulaire de facture assez simple, aménagée à même le mur (Fig. 26A, 26B, 26C).



**FIGURE 19. ÎLOT F ET H**

Source : M. MANGIN, *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, T. II planches, Pl. 99-101.

**FIGURE 20A ET 20B. ÎLOT H, SOUS-SOL AVEC NICHE RECTANGULAIRE DANS LE HAUT DU MUR ET SOUPIRAIL ÉVASÉ (FIG. 19, I).**

Cliché de l'auteur



**20A. VUE D'ENSEMBLE EST-OUEST.**



**20B. NICHE, MUR SUD.**

**FIGURE 21A, 21B, 21C. ÎLOT H, SOUS-SOL AVEC 3 PETITES NICHEES, 1 GRANDE NICHE RECTANGULAIRE ET ESCALIER EN ARRONDI (FIG. 19, II).**

Cliché de l'auteur



**21A. VUE D'ENSEMBLE NORD-SUD.**



21B. NICHES, MUR OUEST ET NORD,  
ANGLE DE L'ESCALIER, VUE PRISE DU SUD-EST.



21C. NICHES, MUR OUEST ET NORD,  
VUE PRISE DE L'EST.

FIGURE 22A, 22B, 22C. ÎLOT H, SOUS-SOL AVEC 1 GRANDE NICHE RECTANGULAIRE  
À FOND CONSTITUÉ DE PLAQUES DE PIERRE ET 2 SOUPIRAUX (FIG. 19, III).

Cliché de l'auteur



22A. VUE D'ENSEMBLE PRISE DU SUD-EST.



22B. NICHE, MUR NORD ET ESCALIER,  
VUE PRISE DU SUD-OUEST.

22C. SOUPIRAUX, MUR SUD.

FIGURE 23A ET 23B. ÎLOT H, SOUS-SOL AVEC GRANDE NICHE « TAPISSÉE » EN PLAQUES DE PIERRE  
ET UN SOUPIRAIL (FIG. 19, IV)

Clichés de l'auteur.



23A VUE D'ENSEMBLE, PRISE DU SUD-EST



23B LA NICHE, MUR NORD

FIGURE 24A, 24B, 24C. ÎLOT F, SOUS-SOL UNE NICHE TRIANGULAIRE ET UNE NICHE RECTANGULAIRE  
(FIG. 19, V)

Cliché de l'auteur



24A. VUE D'ENSEMBLE PRISE DU SUD-EST.



24B. NICHE TRIANGULAIRE ET  
NICHE RECTANGULAIRE.

**FIGURE 25A, 25B, 25C. ÎLOT F, SOUS-SOL AVEC NICHE VOUTÉES EN PLEIN CINTRE (FIG. 19, VI)**

Cliché de l'auteur



**25A. VUE DU SUD**



**25B. VUE DU NORD-EST, NICHE OUEST.**



**25C. VUE DU NORD-EST, NICHE NORD.**

**FIGURE 26A ET 26B. ÎLOT F, SOUS-SOL AVEC UNE NICHE ET MUR FORMANT UN ANGLE ARRONDI SÉPARANT L'ESCALIER ET LE SOUS-SOL (FIG. 19, VII)**

Cliché de l'auteur





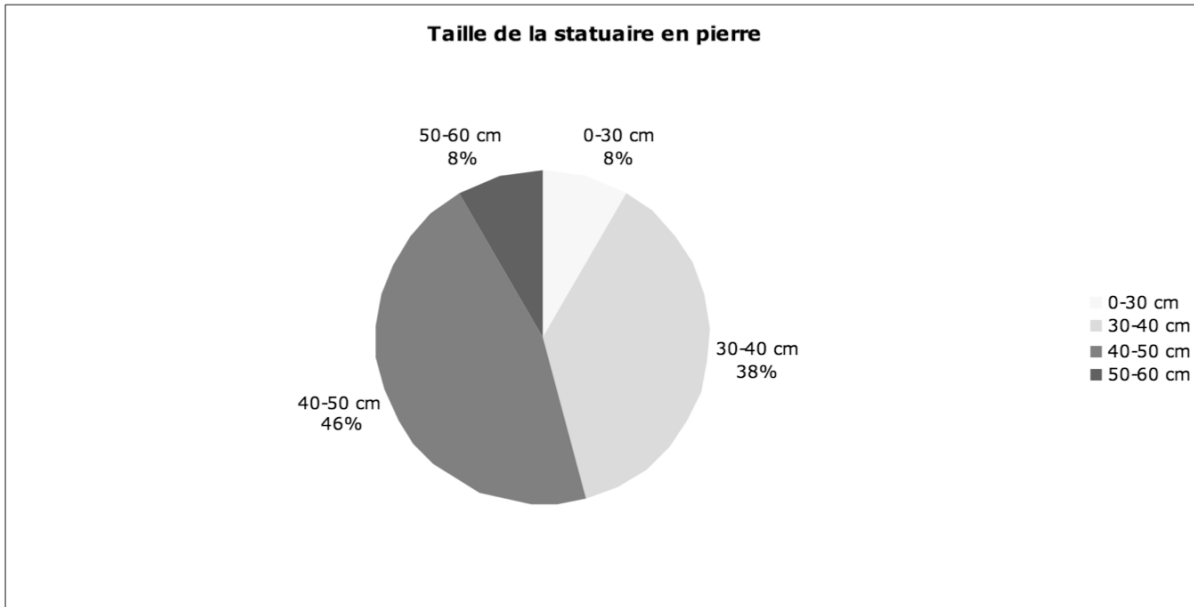
**26A. VUE D'ENSEMBLE PRISE DU NORD-EST**



**26B. VUE PRISE DE L'OUEST**

La dimension des niches creusées dans les murs des sous-sols correspond à la taille habituelle de la statuaire communément trouvée dans les sous-sols d'Alésia soit entre 30 et 50 cm de hauteur (Fig. 17).

FIGURE . 27 TAILLE DE LA STATUAIRE EN PIERRE



Parmi les reliefs découverts, nous nous attarderons sur plusieurs couples de divinités qui se voient regroupés sous le nom de « Couples Eduens », car ils ont été mis au jour sur trois principaux sites : Autun, Entrains-sur-Nohains, Alise-Ste-Reine<sup>57</sup>. Si la déesse rappelle l'Abondance latine, le dieu peut changer d'attribut d'un relief à l'autre. Ces couples restent parmi les divinités les plus mystérieuses.

Nous pourrions essayer de faire un premier classement des Couples Eduens<sup>58</sup> en nous fondant sur les « styles » : en effet certains présentent des similitudes de facture. Ainsi, les couples 7118 (Fig. 28, découvert en 1913 au Mont Auxois<sup>59</sup>) et 7810 (Fig. 29, trouvé en 1936 au Mont Auxois dans un puits<sup>60</sup>) paraissent tous les deux sculptés plutôt grossièrement, ils se détachent assez peu de la masse d'un bloc de pierre mal dégrossi. Il est à noter également des constantes dans le décor des stèles et les attributs des divinités. Sur les onze couples que nous retenons<sup>61</sup>, un vase sans anse est placé entre les divinités

<sup>57</sup> - Jean-Jacques HATT, *Mythes...*, *op. cit.*, p. 174 ; Hélène BIGEARD avec Alain BOUTHIER (dir.), *Carte archéologique de la Gaule*, 58 *La Nièvre*, Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1996, p. 140-142.

<sup>58</sup> - Les couples de divinités seront désignés sous leur N° du *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule* d'Emile ESPÉRANDIEU.

<sup>59</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, *Bulletin des fouilles d'Alise*, Fasc. 1, 1914, p. 37.

<sup>60</sup> - Jules TOUTAIN, *PAI*, 1937.

<sup>61</sup> - Si certaines études parlent de 19 couples découverts à Alise, nous avons écarté pour cette étude les déesses retrouvées seules qui peuvent tout autant se rattacher à un couple Eduen qu'à une triade de déesses-mères et les éléments trop abîmés pour être facilement lisible et permettre une étude précise. La liste des reliefs retenus est la suivante : N°2347, N° 2348, N° 2353, N° 7114, N°7118, N° 7a121,

sur quatre reliefs. Quatre dieux sont barbus, quatre dieux portent un attribut guerrier (glaive ou lance), deux sont des « dieu au maillet » et quatre tiennent une patère à la main droite. Chaque déesse présente une corne d'abondance remplie de fruits et sept déesses retiennent une patère inclinée. Pourtant ces groupes restent différents. Nous remarquons que d'une représentation à l'autre la déesse présente plus de points communs que les représentations du dieu et qu'elle se rapproche de la figure de la déesse-mère (Fig. 30 à 38).



**FIGURE 28. COUPLE N° 7118**, H. 0,23 m., l. 0,18 m., ep. 0,05 m.

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine,  
cliché de l'auteur

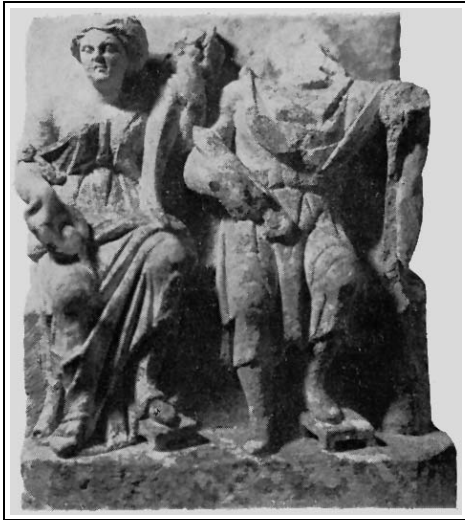


**FIGURE 29. COUPLE N° 7810**, pierre commune.

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine,  
cliché de l'auteur

---

N° 7127, N° 7637, N° 8284 en ajoutant un couple découvert en 1974 J sous-sol 17.



**FIGURE 30. COUPLE N° 2347**, calcaire oolithique, H. 0,46 m., l. 0,34 m., ep. 0,17 m., la tête du dieu a disparue « depuis quelques années<sup>62</sup> », relief complet in Espérandieu, *Recueil général ...*, *op. cit.*, III Lyonnaise 1, Paris 1919, p. 292.

Musée Archéologique, Dijon,  
cliché de l'auteur



**FIGURE 31. COUPLE N° 2348**, calcaire oolithique, H. 0,30 m., l. 0,27 m., ep. 0,12 m.

Musée Archéologique, Dijon,  
cliché de l'auteur



**FIGURE 32. COUPLE DÉCOUVERT EN 1974 (J SOUS-SOL 17)**

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine,  
cliché de l'auteur



**FIGURE 33. DIEU N° 8284**, pierre calcaire, H. 0,33 m.

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine,  
cliché de l'auteur

<sup>62</sup> - *Dijon - Musée Archéologique Sculptures gallo-romaines mythologiques et religieuses, Inventaire des collections publiques*, 20, Editions des Musées Nationaux, Paris, 1976, Alise-Sainte-Reine (Alésia) 3.



**FIGURE 34. COUPLE N° 2353**, calcaire oolithique, H. 0,32 m.,  
l. 0,34 m., ep. 0,14 m .

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine,  
cliché de l'auteur



**FIGURE 35. COUPLE N° 7637**, pierre blanche  
d'Is-sur-Tille, H. 0,47 m.

Palais du Roure, Avignon



**FIGURE 36. COUPLE N° 7114**, pierre tendre commune, H. 0,32  
m., l. 0,26 m., ep. 0,8 m .

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine,  
cliché de l'auteur



**FIGURE 37. COUPLE N° 7127**, pierre commune,  
H. 0,43 m., l. 0,53 m., ep. 0,15 m .

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine,  
cliché de l'auteur

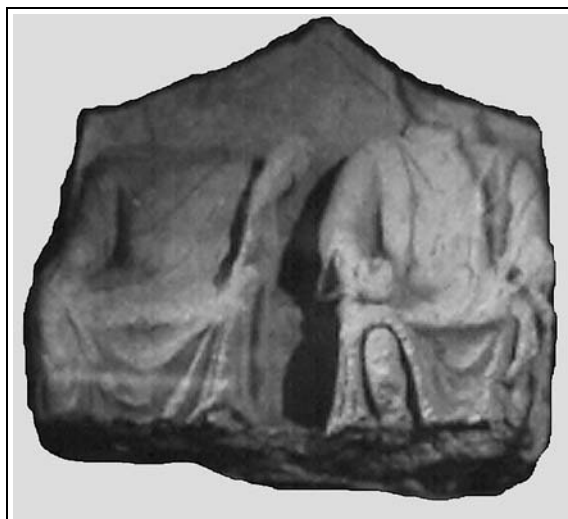


FIGURE 38. COUPLE N° 7121, pierre tendre d'Is-sur-Tille, hauteur conservée 0,30 m., l. 0,35 m.

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine,  
cliché de l'auteur

Les couples éduens sont-ils un mode de représentation de différentes divinités masculines au côté de la Déesse Mère, ou le Couple Eduen est-il un couple de divinités originelles : la Déesse Mère et un compagnon qui serait maître de différents attributs, de nombreux pouvoirs, peut-être le dieu que César appelait *Dispater*, le père. Ce dernier représenterait plusieurs attributions divines incarnées en un seul et même dieu qui aurait pour parèdre la Déesse Mère. Devons nous comprendre ainsi le dieu des groupes découverts à Alise et autour de cette cité ? Ou bien encore est-ce Mercure que César décrivait comme « *inventor omnium artium* », inventeur de tous les arts (en Irlande il prend le nom de *Lug Samildanab*, « polytechnicien », « (qui) possède en effet les capacités de tous les autres dieux »<sup>63</sup>).

A l'intérieur des « caves », le mobilier retrouvé était constitué, d'une sorte de table de pierre de forme ronde ou carrée, à un seul pied, sculpté ou non, Les pieds de tables étaient sculptés de petits personnages aussi divers qu'énigmatiques. Sur l'un (Esp. 7126), c'est un personnage imberbe, cheveux longs, portant une tunique courte, qui semble marcher et qui paraît tenir dans sa main droite un objet appuyé contre son épaule, le bras gauche pend le long du corps<sup>64</sup>. Un autre pied est sculpté sur plusieurs faces : sur l'une des faces, un homme nu, portant un bonnet pointu (bonnet phrygien ?), semble méditer ; sur les deux faces attenantes, de petits personnages montés sur des stèles l'encadrent. Aucun attribut n'est suffisamment visible pour permettre d'identifier un dieu précis sur ces bas-

<sup>63</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, *Bulletin des fouilles d'Alise*, 1914-1915, p. 37-43.

<sup>64</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, *Bulletin des fouilles d'Alise*, Angers, Impr. A. Burdin, p. 308.

reliefs, mais les scènes représentées ne reproduisent certainement pas les gestes quotidiens des habitants d'Alise. Ces personnages sont probablement des divinités ou ont tout au moins une signification religieuse, leur spécificité l'atteste, ainsi que la conception particulière des « tables », table de pierre ne reposant que sur un seul pied central, tout cela semble bien appartenir à un rituel. Bien sûr, tout au long de l'Antiquité, des scènes appartenant à la mythologie ont été utilisées dans l'art décoratif autant que dans l'art religieux, mais un autre de ces pieds de tables confirmerait le rôle religieux qu'ont pu jouer les tables des sous-sols d'Alésia.

Une Déesse Mère (Esp. 2350), en pierre blanche, a été découverte, le 3 juin 1908, dans un sous-sol que l'on baptisa aussitôt « Cave à la *Mater* » (Fig. 39). Elle se trouvait au pied d'une niche triangulaire, haute de 66 cm, profonde de 40 cm, délimitée par des pierres de sciage. En fait, les photographies de l'époque font penser à un triptyque : de part et d'autre de la niche qui devait abriter la Déesse Mère se trouvent deux autres niches, bien plus petites, d'une forme entre triangle et trapèze. Ont-elles abrité d'autres divinités ou des lampes à huile ? La question se pose aussi pour les deux niches carrées qui se faisaient face, dans le mur nord et le mur sud. La déesse porte une robe ceinturée haut, sous les seins, elle est chaussée, diadémée et drapée dans un grand manteau qui, sur sa gauche, descend jusqu'au sol. Elle est assise sur un siège sans dossier. Elle tient une patère à la main droite. Elle maintient de la main gauche, sur ses genoux écartés, un plateau de fruits.



**FIGURE 39. DÉESSE MÈRE DÉCOUVERTE DANS LE SOUS-SOL DE LA « MAISON À LA *MATER* », calcaire oolithique, H. 0,54 m., l. 0,41 m., ep. 0,10 m .  
Musée Alésia, cliché de l'auteur**



**FIGURE 40. TRIADE DES DÉESSES-MÈRES**, calcaire oolithique, H. 0,49 m., l. 1,06 m., ep. 0,27 m .

Musée archéologique de Dijon, cliché de l'auteur

Il faut s'arrêter également sur une triade de déesses-mères qui est en fait un fragment de table, découverte au lieu-dit En Belles Oreilles, en 1924. Les trois mères du bas-relief (hauteur : 0 m. 49, largeur : 1 m 06, épaisseur : 0 m 27), sont différentes les unes des autres, même si toutes trois sont voilées dans un grand manteau ramené sur la tête (Fig. 40). La première, à gauche, porte une couronne tourelée, elle tient une patère de la main droite, une corne d'abondance de la gauche. Elle incline la tête vers un jeune enfant, debout, nu, représenté de dos. Les deux autres déesses tournent le visage vers la gauche, comme si elles regardaient cette scène. La déesse au centre, est coiffée d'un diadème, elle tient une corne d'abondance de la main gauche, la troisième, comme la deuxième, porte un diadème et verse de la main droite le contenu d'une patère. Comme dans une suite logique où chaque déesse emprunte un élément à celle qui la précède. Entre les deux dernières déesses du groupe, se trouvent deux enfants, plus petits que le premier. L'un est de face, l'autre, en partie détruit, se tenait de dos, la main droite tendue vers la troisième déesse du groupe. Une draperie remonte en bouillonnant jusqu'à la dernière déesse ; sous cet abri de tissu, un quatrième enfant paraît tendre la tête pour apercevoir ce qui se passe sur sa droite.

Les sous-sols nous ont aussi livré quatre couples de divinités dont chaque déesse tient une corne d'abondance. Le premier a été découvert en 1907 dans une cave au lieu-dit « Le Cimetière Saint-Père » (Esp. 2353), le second en 1911 dans une cave de la parcelle



n° 478 (Esp. 7114), le troisième en 1927, à La Fandrolle (Esp 7637) et le quatrième en 1974, dans le sous-sol 17 de J, deux trous de chaque côté de la statuette permettaient de la fixer au mur<sup>65</sup>.



**FIGURE 41. STATUETTE D'EPONA**, calcaire oolithique, H. 0,32 m.

Musée Alésia, cliché de l'auteur

Une statuette d'Epona (Esp. 2356, Fig. 41), en pierre blanche, de 32 cm de haut a été retrouvée dans une cave au sud-est du Cimetière Saint-Père, le 6 octobre 1907. Alors que la déesse est très présente chez les Eduens, les fouilles n'ont apporté à Alésia que quelques découvertes qui témoignent d'un culte à Epona sur le site. Outre cette première représentation, en 1907 les archéologues mettent au jour, en juillet, dans une carrière au nord du temple, une plaque de bronze représentant la déesse (37 cm x 39 cm) et en octobre, dans une cave au sud-est du champ Lapipe ; en juin 1914, V. Pernet recueille, au Cimetière Saint-Père, l'encolure et la tête d'une jument sur laquelle reposent la main et l'avant-bras de la déesse<sup>66</sup> (Esp. 7110). Quoique pour le moins incomplète, cette seconde statuette est d'un travail beaucoup plus précis et soigné que la précédente. Enfin c'est un ex-voto de bronze (Esp. 7685) qui est découvert, en 1931, au lieu-dit La Fandrolle, dans une carrière au nord du temple (23 x 35 x 17 cm). Cet ex-voto représente un homme barbu conduisant une voiture à deux roues tirée par une jument, il est « vêtu d'une saie avec capuchon, il tient à la main droite un fouet. » Une inscription est gravée sur le haut de la plaque :

<sup>65</sup> - Simone DEYTS, *Il était une fois la Côte-d'Or, 20 ans de recherches archéologiques*, Paris - Dijon, Errance - Musée archéologique de Dijon, p.160

<sup>66</sup> - Jules TOUTAIN, « Deux nouvelles sculptures gallo-romaines d'Alésia », PAI, Nulle série, 1916, p. 145, pl. X.

*Dea(e) Epon(a)e. Satigenus, Sollemni(s) fil(ius), V(otum) S(oluit) L(ibens) [M(erito)]*<sup>67</sup>.

A la déesse Epona, Satigenus fils de Sollemnis, s'est acquitté de bon cœur d'un vœu par reconnaissance.

Dans un sous-sol, à La Fandrolle, en 1913, on a mis au jour un fragment de stèle (Esp. 7113), représentant un chien assis tournant la tête et les deux pieds d'un homme que le commandant Espérandieu identifie comme le dieu au maillet. Le Dieu au maillet est un dieu très représenté dans la tradition gauloise, essentiellement le long du couloir rhodanien, dans l'est et le nord-est de la Gaule et dans la vallée du Rhin. Mais c'est le relief découvert dans un puits, près de la voie romaine (Esp 8282, 0,39 m), auquel manquent la tête, le pied droit, la jambe et le bras gauche, qui donne toutefois l'image la plus complète de cette divinité à Alésia. Le dieu renverse de la main droite le contenu d'une patère sur un autel brûle-parfum (on retrouve là le geste des Déesses-Mères de la triade), il est vêtu d'une tunique courte, d'un large manteau rejeté en arrière, il tient le maillet à la main gauche. Au-dessus de son épaule gauche, on distingue du feuillage. Ce feuillage rappelle la représentation du « Dieu aux oiseaux » (Esp. 7684). Si nous nous basons sur les traits communs entre le relief du « Dieu au maillet » (Esp 8282) et le « Dieu aux oiseaux » (Esp. 7684), nous pouvons établir une corrélation entre Sucellus dieu des Enfers et un dieu agraire, corrélation faite en Narbonnaise où les archéologues ont découvert des représentations de Silvain au maillet<sup>68</sup>. La patère et le geste de la main droite, emprunté aux Déesses-Mères et à certains dieux des Couples Eduens (Esp. 2348, 7118, 7810, 7121, 8284) divinités domestiques, confirmeraient cette piste. Ces divinités étaient en effet probablement des divinités symboles de prospérité et / ou protectrices.

Dans une cave carrée, à l'est d'un édifice décoré de colonnades, au nord de la voie qui traverse la ville d'est en ouest, un « curieux groupe » a été découvert en 1935<sup>69</sup> : un vieillard anguipède à demi terrassé paraît faire un effort pour se relever, alors qu'il semble qu'un oiseau de grande taille le domine. Cela rappelle les groupes du cavalier à l'anguipède, Jupiter représenté sous les traits d'un guerrier sur un cheval qui piétine un anguipède, mais, ici, le cavalier aurait été remplacé par son oiseau - symbole, l'aigle. Mais le relief reste aussi difficile à interpréter qu'à décrire car les traits ne se détachent pas de la masse : soit le relief a été très abîmé, soit il s'agirait d'une ébauche réalisée par un artiste local ; donc soit le relief est à placer parmi les éléments du paysage religieux d'Alésia, soit il révèle un aspect de l'artisanat local.

Mais les divinités celtes ne sont pas les seules à être présentes parmi les statuettes

---

<sup>67</sup> - Emile ESPERANDIEU, *CRAI*, 1931, p. 402, ill. ; *ILTG* 327, 1984.

<sup>68</sup> - Simone DEYTS, *op. cit.*, 1992, p. 89.

<sup>69</sup> - Jules TOUTAIN, « Un curieux groupe découvert à Alésia en 1935 », *CRAI*, 1935, p. 399-407.

d'Alésia ainsi les débris d'une figurine de Minerve en pierre (Esp. 7122), ont été mis au jour en 1914 au lieu dit La Fandrolle, il ne subsiste « qu'un fragment de l'égide, le haut du bras gauche paré d'une armille et la chouette servant d'attribut »<sup>70</sup> ; un second relief mutilé, en pierre (46 cm), a été découvert en 1926, au lieu-dit La Fandrolle : la chouette est posée aux pieds de la déesse casquée, (Esp. 7517) : la statuette n'est pas travaillée sur la face arrière<sup>71</sup>, comme si la déesse avait été façonnée pour prendre place dans une niche ; enfin il faut indiquer un petit bronze de Minerve casquée qui devait, selon le geste du bras et de la main droite, tenir une lance qui était appuyée à terre, la main gauche devant tenir un objet ou prendre appui sur un support.

Mais la déesse la plus représentée à Alise reste Vénus dont on a retrouvé à Alise au moins soixante et onze statuettes en terre cuite, dont trente-cinq proviennent du « sous-sol 1914 »<sup>72</sup> qui était probablement l'entrepôt d'un marchand de statuettes de divinités. Vénus est figurée soit sous un édicule qui forme un temple ou une chapelle miniature (dix-huit pièces) soit debout sur un socle, cinquante-trois pièces. Les Vénus en terre d'Alésia apparaissent nues, retenant sur un bras ou d'une main une pièce d'étoffe comme si elles en avaient été enveloppées et que la draperie eut glissé. Elles passent une main dans leur chevelure ou la posent sur un sein. On compte également huit « Vénus pudiques » parmi les déesses sous édicules. Ces édicules rappellent le fronton de la chapelle de la « Déesse aux Amours » que nous avons pourtant préféré rapprocher de Rigani que de Vénus. S'il est certain que les figurines en terre représentent Vénus, déesse on ne peut plus latine, le choix d'un mode de représentation « populaire », peu coûteux et permettant une large diffusion atteste de la notoriété certaine de la déesse au cœur d'une ville restée très fortement marquée par les cultes celtes.

Après Vénus, Mercure est la divinité latine la plus présente à Alésia. Il est à noter que le dieu latin a été vénéré, non seulement comme un des grands dieux de la religion romaine, mais également comme une divinité du culte privé en tant que « dieu vénéré dans les laraires et oratoires pour procurer à la maisonnée abondance et protection des biens<sup>73</sup> ». Est-ce le cas à Alésia où Mercure ? Nous mentionnerons une statuette mise au jour en 1923 au lieu-dit « La Fandrolle » lors d'une campagne de fouilles du Commandant Espérandieu. Ce petit Mercure, devait mesurer 45 à 50 cm de hauteur, socle compris (dimensions conservées : 28 cm de hauteur, 8 à 15 cm de largeur, 8 cm d'épaisseur maximum). La statuette en ronde-bosse, réalisée dans un calcaire grossier, est très

---

<sup>70</sup> - Elisabeth ESPERANDIEU, *Recueil général...*, *op. cit.*, p. 306

<sup>71</sup> - Elisabeth RABEISEN, Hugues VERTET, *Les Figurines gallo-romaines en terre cuite d'Alésia*, Dijon, Université de Bourgogne (Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 11), 1986, p.163

<sup>72</sup> - Elisabeth RABEISEN, Hugues VERTET, *op. cit.*

<sup>73</sup> - Elisabeth RABEISEN, « Alésia, chroniques d'archéologie et d'histoire », « Mercure à Alésia », *BSSSFA*, 2002, p.79.

endommagée, il s'agit en fait de deux fragments. « Il manque la tête, l'avant-bras droit et tout le bas du corps à partir de la taille »<sup>74</sup>. En revanche, nous serons plus réservée sur les cinq Mercure de bronze et le petit bouc solitaire. Ces statuettes peuvent avoir joué un rôle religieux, mais ne peuvent-elles pas avoir été fabriquées dans un atelier de bronzier de la ville et ne pas être destinées à un usage religieux local ?

Les découvertes faites dans les sous-sols même ne représentent qu'une partie des éléments du culte rendu aux divinités d'Alésia abritées dans les niches des « caves ». En fait, les statuettes n'ont pas toutes été retrouvées *in situ*, mais dispersées dans la ville ou perdues dans des puits, voire des dépotoirs. Ainsi la statuaire d'Alésia ne nous a livré essentiellement que de petites pièces. La grande majorité des découvertes se compose de statuettes, de bas-reliefs de petite taille qui ne semblent avoir été sculptés que pour se lover dans les niches des sous-sols. Mais toutefois, pouvons-nous assimiler de manière générale « cave » et lieu de culte ? Nous avons vu que le « sous-sol 1914 » était plus probablement un entrepôt, en revanche au Châtelet (Gourzon, Haute-Marne), à Intaranum (Entrains-sur-Nohains, Nièvre) / et à Vertillum (Vertault, Côte-d'Or) comme à Alésia, les maisons d'habitation présentaient des sous-sols vastes à l'architecture soignée et au Châtelet comme à Alésia on a retrouvé des statuettes de divinités dans ces « caves »<sup>75</sup>. La discussion sur le rôle religieux des sous-sols d'Alésia est toujours en cours. Mais lorsque l'on compare les différences de dimensions et de réalisation entre la « cave aux amphores » (Fig. 17), à destination utilitaire, et la seconde cave de l'ilot E que nous avons présentée (Fig. 18), on ne peut concevoir que ces deux sous-sols aient eu le même usage pratique, il faut donc bien envisager un usage particulier pour certaines des « caves » d'Alésia, même si cet usage n'était pas forcément culturel.

Il faut réserver une place particulière aux statuettes en terre cuite. Si dix-sept divinités, sept Vénus debout, deux Vénus sous édicules, sept Déesse Mère et un Apollon, ont été découvertes dans les sous-sols d'Alésia, parfois aux mêmes endroits que des représentations en pierre ou en bronze, elles semblent avoir été utilisées dans le cadre d'un culte domestique. Nous ne pouvons sans doute pas être aussi affirmatifs pour toutes les statuettes en terre retrouvées à Alésia. Ainsi quelle aurait pu être la place du petit personnage encapuchonné si souvent figuré, ou encore des statuettes d'animaux<sup>76</sup> ? Il

---

<sup>74</sup> - Elisabeth RABEISEN, art. cit., *BSSSFA*, 2002, p.75.

<sup>75</sup> - Sur Le Châtelet : Jean-Jacques THÉVENARD (dir.), *Carte archéologique de la Gaule*, 52/1 La Haute-Marne, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1996, p. 217-224 ; sur Entrains-sur-Nohains : *Carte archéologique...*, 58 *La Nièvre*, op. cit., p. 140-142 ; sur Vertault : Jean-Marc MANGIN et Martine MANGIN, « Vertillum-Vertault », *Les agglomérations...*, op. cit., p. 91-106.

<sup>76</sup> - Elisabeth RABEISEN et Hugues VERTET, op. cit., 1986.

nous semble pour le moins difficile de les rattacher d'autorité à un culte domestique sans disposer de plus d'éléments que ceux en notre possession.

### 3- Un sanctuaire au lieu-dit La Croix Saint-Charles

En 1909, le Commandant Espérandieu découvre un temple à la Croix Saint-Charles, dans la parcelle n° 293, à l'extrémité Est de la commune d'Alise. La découverte d'une dédicace, lors de la première campagne de fouilles, permet de rattacher ce lieu de culte à Apollon. Brisée, elle est gravée sur un manche de patère. En 1910, Espérandieu pense alors pouvoir dénombrer quatre temples sur le Mont Auxois : un temple octogonal, deux temples rectangulaires et un quatrième temple dont « l'existence (...) ne semble pas faire de doute<sup>77</sup> » mais n'est pas encore solidement fondée. Il résulte de ces découvertes la mise en évidence, sur un site excentré, d'un culte organisé à Apollon ou Apollon Moritasgus selon les deux appellations rencontrées. Parmi les aménagements antérieurs aux constructions de pierres, le commandant Espérandieu a retrouvé un tesson d'amphore qui porte l'estampille des Sestii, exportateurs de vin de Campanie. Cette estampille, qui ne peut être postérieure à la conquête romaine<sup>78</sup>, témoigne d'une occupation du lieu de culte antérieure à l'époque gallo-romaine. Aujourd'hui, bien que l'on ne puisse plus voir de vestiges sur place<sup>79</sup>, on peut être plus précis sur le sanctuaire de la Croix Saint-Charles, à la lecture des très nombreux rapports de fouilles et grâce à la photographie aérienne<sup>80</sup>.

L'ensemble comprenait

- un « temple hexagonal » qui mesurait près de 20 mètres de diamètre. La pièce centrale ayant 8 m. de diamètre était entourée d'une galerie. Ce type d'édifice est ce que l'on a appelé un *fanum*, pour différencier les temples indigènes des temples de plan classique.

---

<sup>77</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, « Les fouilles de la Croix Saint-Charles. Première Campagne », *MCACO*, Tome XV.

<sup>78</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, « Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois, premier rapport », *MCACO*, Tome XV, 1906-1910, p. 271.

<sup>79</sup> - Un programme pluriannuel de recherche sur les sanctuaires d'Alésia a débuté en 2008 sous la direction d'Olivier de Cazanove, professeur d'archéologie à l'Université de Bourgogne et responsable de l'équipe 3 de l'UMR ARTeHIS. Le chantier-école de l'Université de Bourgogne s'inscrit dans ce cadre. La campagne de 2008 a porté sur le sanctuaire d'Apollon Moritasgus, à la Croix Saint-Charles. La campagne de 2009 approfondit la recherche dans ce secteur en compagnie d'étudiants dirigés par Massimo Osanna, università degli Studi della Basilicata, Italie.

<sup>80</sup> - Isabelle FAUDUET, *Les temples de tradition celtique en Gaule Romaine*, Paris, 1993 ; *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule, les fanums*, Paris, 1993, p. 76.

- un temple rectangulaire de plus petite taille situé plus à l'est
- deux petits temples qu'E. Espérandieu désignaient sous le terme de « chapelles ». L'une, presque carrée possédait en son centre une cuve de pierre qui devait être dominée par une statue, dont on a retrouvé la tête et l'une des mains. L'édifice, assez luxueux, était recouvert d'enduits peints et était éclairé par des fenêtres à vitres de verre. L'autre « chapelle » est hexagonale ; elle mesurait 2 m. 30 de côté environ. A l'intérieur devait également se trouver une statue, de taille humaine, dont on a retrouvé la base avec un pied nu. A la sortie se trouvait une petite piscine.

La construction la plus vaste de la Croix Saint-Charles, avec deux absides encadrant une première pièce donnant accès à une piscine coupant l'entrée du bâtiment identifié par E. Espérandieu comme le « Temple de Moritasgus » entouré d'un portique, n'était pas un temple mais des thermes qui couvraient une surface d'une quarantaine de mètres sur une vingtaine de mètres. Les bâtiments étaient de facture soignée : pavages de mosaïques, enduits peints, vitres. Pourtant, l'on n'a pas eu, comme l'archéologie le démontre, le souci d'agrandir ou de perfectionner ces thermes au fil du temps. En fait plus qu'un endroit réservé au plaisir du bain et à l'hygiène corporelle, les thermes de La Croix Saint-Charles avaient, semble-t-il une vocation curative et religieuse. On venait s'y baigner dans l'espoir d'une guérison demandée au dieu protecteur que l'on avait soin de remercier par des ex-voto anatomiques.

Les thermes de la Croix Saint-Charles seraient-ils des lieux consacrés selon les rites d'incubation et de divination médicale ? César lui-même cite Apollon comme « le dieu guérisseur des Gaulois »<sup>81</sup>. Apollon tenait aussi ce rôle dans la religion romaine et même dans la religion grecque, avant que son fils, Asklépios, ne remplisse cette charge à l'époque hellénistique. Les malades, hébergés dans le sanctuaire de ce dieu bienveillant, espéraient qu'il leur apparaîtrait en rêve et qu'il donnerait des indications sur la maladie dont ils souffraient. Le lendemain, prêtres et médecins interprétaient les songes et appliquaient un traitement en accord avec les indications de la divinité.

Diverses dédicaces ont été mises au jour sur le site :

- Les archéologues ont aussi découvert un fragment de manche en argile avec une inscription gravée au trait, après la cuisson (CIL XIII-IV 1916, 11239) : *[Aug(usto) sac(rum), deo Apol(lini), | [Att]icus (?) ou [Asiati]cus (?) ou [Ari]cus (?) posuit :*  
« Consécration à Auguste, au dieu Apollon, Asiaticus ou Aricus ou Atticus l'a fait faire ».
- Au fond de la piscine en bois on a retrouvé un autel consacré à Apollon (CIL XIII-IV 1916, 11239a) : *Aug(usto) sac(rum), | deo Apol(lini), | L[(ucius)...]* et que l'on traduit : « monument consacré à Auguste, au dieu Apollon, Lucius (...) ».

Mais les ex-voto de pierre, trouvés dans la piscine des thermes<sup>82</sup>, ne s'adressent pas au dieu guérisseur sous son simple nom latin mais sous le double nom « gallo-latin » :

<sup>81</sup> - César, *De bello gallico*, VI, XVII, 2.

<sup>82</sup> - Héron DE VILLEFOSSE, *BSAF*, 1910, p. 333.

Apollon Moritasgus. L'une des inscriptions est gravée sur une cuisse humaine en pierre (CIL XIII-IV 1916, 11240)<sup>83</sup> : *Aug(usto) sac(rum) |, deo Apollini | Moritasgo |, Catianus | Oxtai (filius)* : « Consécration à Auguste, au dieu Apollon Moritasgus, Catianus, fils d'Oxtai ». L'autre inscription est gravée sur une base en pierre, qui a servi de support à ce qui semble être un tronc ; elle est incomplète (CIL XIII-IV 1916, 11241)<sup>84</sup> : *Aug(usto) sac(rum), deo Apollin[i] | Moritasgo [.. Fl? ]anius Ali[siensis ? ] | D[i]ofanes, h]er(es), lib(ertus) p[osuerunt]* : « monument consacré à Auguste, au dieu Apollon, Flavius, habitant d'Alésia, Diofanes, son héritier, son affranchi, ont fait faire (cet ex-voto) ». Enfin un fragment découvert par le commandant Espérandieu doit être interprété comme le fragment d'un troisième ex-voto mentionnant Apollon Moritasgus, ou du moins Moritasgus, la forme arrondie de ce fragment correspond à la forme des deux ex-voto précédents<sup>85</sup> : *[...]m[...] | [Mo]rita[sgo] : ? à Moritasgus...*

Il faudrait donc penser qu'il y avait à Alésia un dieu guérisseur nommé Moritasgus et que celui-ci fut assimilé à Apollon après la conquête, mais qu'il était vénéré sous le seul nom de Moritasgus à l'époque gauloise. Le dieu honoré alors ne pouvait être « Apollon Moritasgus », divinité issue de l'*interpretatio romana*.

Mais Apollon Moritasgus était-il seul en son sanctuaire ? Apollon ou Apollon associé à un dieu local est le plus souvent accompagné d'une parèdre lorsqu'il règne sur un sanctuaire de guérison : Borvo et Damona à Bourbon-Lancy (CIL XIII-I, 2805, 2806) ; devs Apollo Borvo et Damona (Bourbonne-Les-Bains, CIL XIII-II, 5911) ; Apollo et Sirona : Luxeuil (CIL XIII-II, 5424), etc... Une tête de femme, couronnée d'épis et une main gauche tenant un serpent appartenant à la même statue ont été mis au jour dans la « chapelle carrée ». Mais qui est cette déesse au serpent ? L'épigraphie nous permet de l'identifier : un fragment d'inscription se terminant à la première ligne par un D barré d'un trait médian horizontal, le  $\text{D}$ , est connu dans d'autres inscriptions comme l'initiale de *Dirona / Sirona*, parèdre d'Apollon, ce qui permet de restituer la première ligne : *[Apollini] et  $\text{D}$ [ironae]*, et le serpent est un attribut de Sirona.

Mais le 10 juillet 1962, au cimetière Saint-Père, l'abbé Jovignot découvre le nom de Damona dans une inscription gravée sur une pierre moulurée (Fig. 42), le bandeau d'un angle de corniche : *Deo Apollini Moritasg[o et deae?] | Damonae, P(ublius) Pontius Apoll[inaris ...]* : « Au dieu Apollon et à la déesse Damona, Publius Pontius Apollinaris (a fait élever / faire ?) ».

<sup>83</sup> - Héron DE VILLEFOSSE, « Séance du 23 septembre 1910 », *CRAI*, Paris, 1910, p. 554-555.

<sup>84</sup> - *Ibid.*, p.555.

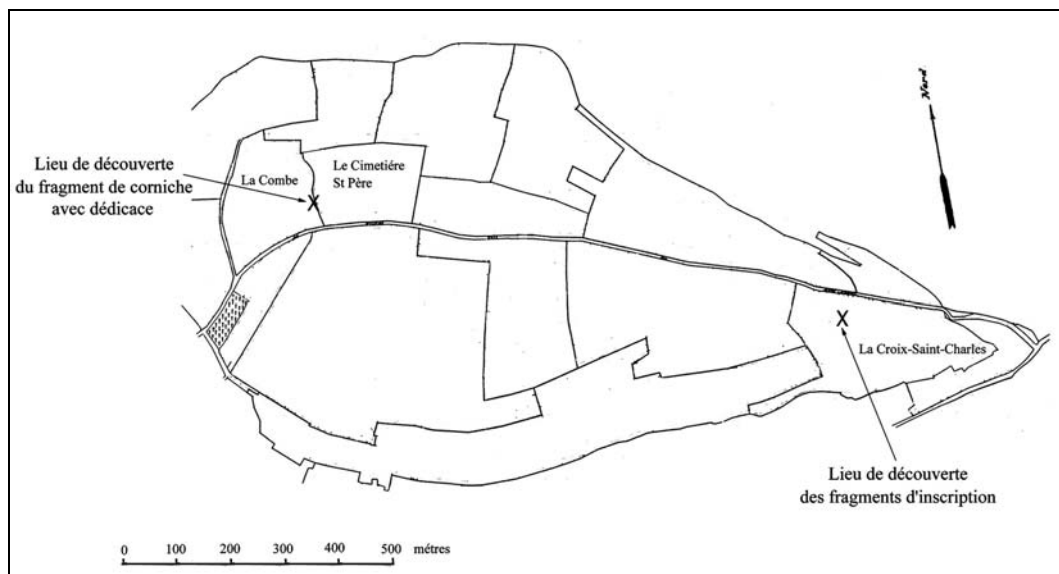
<sup>85</sup> - Héron DE VILLEFOSSE, art. cit., *CRAI*, 1910, Paris, 1910, p. 555.



**FIGURE 42. DEDICACE A APOLLON MORITASGUS ET DAMONA**

Découverte en 1962 au Cimetière Saint-Père  
Musée d'Alésia, cliché de l'auteur

La mention de Damona permet la transcription de la dédicace découverte à la Croix Saint-Charles (*CIL* XIII-IV 1916, 11242), *[Da]m[onae et] | [Mo]rita[sgo] [...]*, « A Damona et Moritasgus (...) ». Mais la dédicace du cimetière Saint-Père semble bien éloignée de la Croix Saint-Charles (Fig. 43).



**FIGURE 43. LIEUX DE DECOUVERTE DES DEDICACES A DAMONA**

Réalisée par l'auteur, d'après le plan parcellaire, Planche II *in*  
*Les fouilles d'Alésia, 1906. Rapport, 1907, Semur-en-Auxois, V. Bordot.*

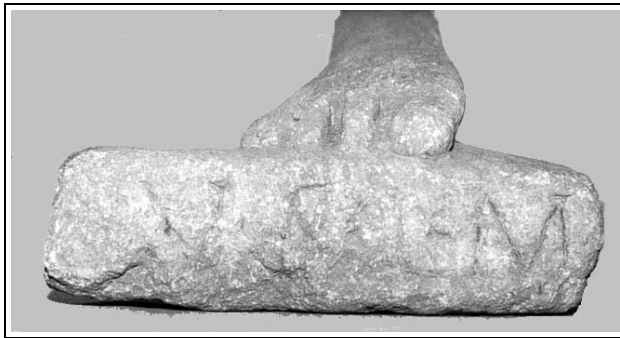
Que peut-on penser de la mise au jour d'une inscription, sur une pierre moulurée, probablement l'angle d'une corniche, mentionnant Apollon, ou plus précisément « *deo Apollini Moritasg(...)* », Apollon Moritasgus ? Elle a été découverte en 1962, dans une partie du Cimetière Saint-Père, « quartier au sud du théâtre ». Au même endroit, les archéologues avaient découvert trois pierres de dimensions importantes (1 m. 25 sur 0 m. 30 x 0 m. 30),



qui paraissaient avoir appartenu à un seul et même édifice, or ces pierres ne semblaient pas être utilisées en réemploi. Toutefois, une dédicace ne saurait suffire à indiquer un lieu de culte organisé. Elle ne peut attester que de la dévotion d'un fidèle, à un instant donné, répondant à une intention particulière.

Pour décider de la présence d'un sanctuaire, il faut dénombrer plusieurs dédicaces, comme nous l'avons vu à la Croix Saint-Charles, où ont été également mis au jour de nombreux ex-votos, avec parmi les découvertes une majorité d'ex-voto anatomiques attestant du rôle de guérisseur attribué à la divinité régnant sur les lieux.

Nombre des ex-voto de la Croix Saint-Charles représentent les parties du corps affectées par les maladies dont souffraient les fidèles (Fig. 44 à 46). Certains ont été sculptés dans la pierre locale, très peu sont porteurs de dédicaces (Fig. 34-45), d'autres ont été façonnés en terre cuite, mais la majorité ont été réalisés dans une tôle de bronze plutôt fine (Fig. 39), dans des ateliers de la ville, voire, sur place même, puisque l'on y a retrouvé des creusets de bronziers et des moules servant à la fabrication des plaquettes anatomiques.

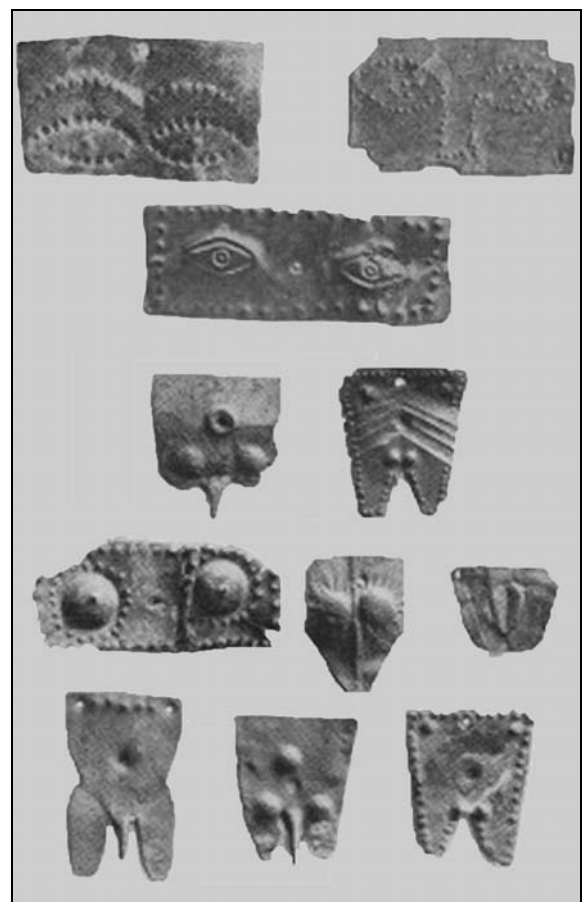


**FIGURE 44. EX-VOTO GRAVÉ « VSLM »,  
PIED GRANDEUR NATURE, PIERRE COMMUNE**

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine  
cliché de l'auteur

**FIGURE 45. EX VOTO GRAVÉ SUR UNE CUISSE,  
PIERRE COMMUNE, H. 0,35 M.**

Musée Alésia, Alise-Sainte-Reine,  
cliché de l'auteur



**FIGURE 46. SÉLECTION D'EX-VOTOS ANATOMIQUES, MINCE TOLE DE BRONZE DÉCOUPÉE,  
LONGUEUR DE 0,03 À 0,05 M.**

Source : E. Espérandieu, Fouilles de la Croix Saint-Charles, Premier et Deuxième rapport, *MCACO*, XV, 1906-1910, Dijon, Pl. V, VI, VIII et IX ; XVI, 1913, Dijon, Pl. XI et XII, <http://gallica.bnf.fr>.

Quoique le Commandant Espérandieu ait présenté quelques doigts ou bien des ex-voto symbolisant des problèmes de stérilité (Fig. 38)<sup>86</sup>, les archéologues ont retrouvé essentiellement des plaquettes anatomiques figurant des yeux, ce qui indiquerait que le dieu guérisseur du sanctuaire était spécialisé dans l'ophtalmologie. A l'appui de cette théorie, des aiguilles en os qui semblent être des aiguilles à cataracte ont été découvertes sur le site en même temps que des instruments de chirurgie, ceci permettrait d'affirmer d'une part que les prêtres de la Croix Saint-Charles étaient des prêtres-médecins, d'autre part de confirmer que des malades souffrant des yeux se rendaient au sanctuaire<sup>87</sup>.

Parmi les ex-voto de pierre, outre des ex-voto anatomiques, tronc, jambes, cuisse, pied (Fig. 44-45), nous pourrions également placer de véritables statuettes comme un bébé emmailloté (Esp. 2387, Fig. 47), ces statuettes pourraient figurer des malades, par exemple des têtes, des bustes ou autres fragments de stèle<sup>88</sup>. Mais sans dédicaces votives, cette interprétation ne peut être confirmée.



**FIGURE 47. EX-VOTO DE BÉBÉ EMMAILLOTÉ, CALCAIRE OOLITHIQUE, H. 0,36 M., L. 0,18 M., EP. 0,07 M.**

Source : E. Espérandieu, Fouilles de la Croix Saint-Charles Deuxième rapport, *MCACO*, XVI, 1913, Dijon, p.14, <http://gallica.bnf.fr>.

---

<sup>86</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, *MCACO*, XVI, p. 59-60, pl. XII.

<sup>87</sup> - Jean-Jacques HATT, *Mythes...*, *op. cit.*, p. 273.

<sup>88</sup> - Emile ESPÉRANDIEU, *MCACO*, XVI, pl. VII à X et *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, III : 2385, « Personnage imberbe » ; 2390, « Têtes » ; IX, 7132, « Tronc de femme » ; 7133, « Têtes découvertes en 1910 » ; 7136, « Jambes découvertes en 1910 » ; 7137, « Figure de femme », 7138 « Bustes et têtes découvertes en 1910 » ; 7140, « Tronc humain » ; 7141, « Partie supérieure d'une jambe » ; 7144, « Cuisse découverte en 1910 » ; 7145, « Partie inférieure d'une jambe ».

## En conclusion

Alésia était une ville gauloise de moyenne importance, appartenant un peuple qui n'est pas resté indépendant, mais s'est retrouvé soumis à son ou ses voisins. Toutefois, la ville ne s'est pas moins pérennisée après la conquête.

Dans le sillage des conquérants s'installent ou circulent colons, marchands ou soldats, et divinités. Un nouveau panthéon se fixe alors sur une terre déjà protégée par les dieux indigènes. Le premier problème qui se pose est alors de savoir comment va se faire la rencontre entre les deux types de panthéon. Il est bien évident que les réalités indigènes se sont transformées au contact de Rome sans que l'arrivée des Romains ait pour autant signifié la disparition de la société préexistante.

S'agit-il d'un phénomène relevant de la vie sociale et économique, au gré de la circulation des personnes et des biens ? du décisionnel, d'une planification, d'une volonté « politique » ? est-ce que la survivance des dieux celtes au travers des dieux romains pourrait être liée à un phénomène de résistance ? ou bien cela dépasse-t-il les champs institutionnels, ne relevant que des croyances et des besoins de chacun ou de chaque communauté ? est-ce simplement du ressort de l'affect (l'attachement aux divinités indigènes et/ou locales est tel qu'on le maintient) ou encore de la superstition (la crainte de mécontenter des dieux en place pousse à continuer à les adorer) ou existe-t-il un besoin plus profond qui s'exprime par une religiosité inscrite dans une continuité, qui se transmet et se perpétue ?

La religion à Alésia s'est donc inscrite entre persistance des cultes indigènes et développement de nouveaux cultes. Cette dynamique se manifestait déjà par les quelques éléments de présence de la religion grecque que nous avons pu retrouver dans l'histoire de la ville et qui était liée à son développement commercial. Alésia de par sa position, ses activités, et son histoire s'est révélée le théâtre d'échanges culturels et cultuels. Le phénomène se poursuit avec l'arrivée des cultes orientaux. Les dieux locaux préexistants continuant d'exister seuls pour certains ou se retrouvant pour d'autres associés aux divinités importées lorsqu'elles avaient des affinités avec eux. Cette pérennité des divinités indigènes aux côtés des dieux importés révèle un autre aspect de la religion antique qui se dégage de notre étude : l'association de divinités celtes et latines, qu'il s'agisse de jumeler un dieu celte et un dieu latin ou d'habiller un dieu celte d'un nom latin ou d'habiller un dieu latin d'un nom celte.

Ce phénomène est-il superficiel ou a-t-il été plus profond ? Que se passe-t-il lorsque Taranis ou Teutatès restent présent aux côtés de la Triade capitoline ? Lorsqu'Apollon guérisseur se trouve couplé à Moritasgus et sa parèdre Damona ? S'agit-il de résistance, notion à consonance politique ? Ou cela relève-t-il plutôt de la dévotion, les divinités sont associées afin de démultiplier les protections dans l'intérêt des fidèles ?

L'aspect politique du religieux dans l'antiquité se révèle notamment dans l'implantation en territoire conquis des cultes officiels, culte capitolin, culte à Rome et à Auguste, mais il ne semble pas que cette volonté de faire respecter ces cultes s'accompagne d'une volonté de supplanter ou d'effacer les divinités indigènes. Une fois mis en place les principes et les divinités de base de la religion romaine, du moment que ces éléments sont pris en compte et respectés par les populations locales, le maintien des cultes locaux n'est pas un problème pour les Romains. C'est ainsi que Taranis / Teutatès reste présent au cœur du centre monumental et Ucuetis et Bergusia au cœur de la vie économique.

Il reste cependant un facteur que nous ne pouvons pas appréhender, lorsqu'il y a ainsi association de deux divinités : nous ne pouvons pas savoir s'il y a un culte bénéficiaire et un culte perdant ou si les divinités sont honorées à part égale. Les ex-votos anatomiques de la Croix Saint-Charles sont-ils dédiés à Apollon ou à Moritasgus ? A Apollon et Moritasgus ou Apollon Moritasgus ? Faut-il parler d'*interpretatio romana* ou d'*interpretatio gallica* ?

La religion à Alésia semble avoir fait essentiellement l'objet d'une dévotion privée il faut toutefois rester prudent sur la place à accorder à ce phénomène. Peut-on se référer à la part importante des statuettes de divinités retrouvées dans les quartiers d'habitations et d'activités ? Si nous n'avons pu indiquer que deux statues monumentales, « Mercure au bélier » et Sirona, il faut rappeler la décision du concile d'Auxerre de 585 ap. J. C d'interdire de « faire des offrandes votives aux fontaines, de sculpter dans le bois, des pieds ou des figures humaines »<sup>89</sup> : une telle iconoclastie aurait pu être mise en place avec un zèle apparent dans un lieu christianisé très tôt<sup>90</sup>. Ceci expliquerait que le site n'ait pas révélé davantage de statues importantes à la curiosité des archéologues, alors que les statuettes auraient pu soit être conservées discrètement, soit facilement remises ou jetées, sans que l'on ait forcément besoin de les détruire. Une autre interrogation demeure sur le rôle religieux des statuettes : pouvaient-elles n'être que de simples objets décoratifs ? Ce pourrait être une interprétation éventuelle de la nombreuse statuaire d'Alésia... Mais pourquoi le choix d'un mode de représentation facilement reproductible et plus ou moins

---

<sup>89</sup>- Il s'agissait plutôt d'un synode diocésain tenu par l'évêque Aunaire, sur les quarante-cinq canons édictés, les premiers avaient pour but de condamner certaines pratiques superstitieuses héritées du paganisme, puis viennent des règles liturgiques et disciplinaires. Ainsi, à cette époque, ne serait-ce qu'en Côte-d'Or, des lieux de cultes ont été désertés, comme les sources de la Seine, et des statues de divinités mises à bas, comme la déesse de Gissey-sur-Ouche, retrouvée dans la rivière la Sirène, sans que l'on ait pu préciser où se trouvait son sanctuaire...

<sup>90</sup>- Les fouilles ont mis en évidence l'existence d'un martyrium de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou du début du V<sup>e</sup> siècle qui aurait pu être le premier sanctuaire de Sainte-Reine d'Alise (Philippe BOUTRY et Dominique JULIA (dir.), *Reine au mont Auxois le culte et le pèlerinage de sainte Reine des origines à nos jours*, Ville de Dijon, Paris, Cerf, 1997, p. 17).

bon marché (les modes de représentation sont variés : statuaire de pierre, figurines de bronze, figurines de terre cuite) déclasserait-il l'image d'une divinité en simple objet décoratif plutôt qu'il attesterait d'un mode d'adhésion religieuse d'adeptes nombreux et n'ayant pas forcément les moyens de rendre hommage à leur divinité favorite par une statue de pierre ? En osant un anachronisme, demandons-nous combien parmi les innombrables Vierges de plastique achetées dans les sanctuaires mariaux ne seront jamais que des « ramasse-poussières » entre une tour Eiffel et un chalet savoyard, combien resteront le symbole d'une piété sincère, de la quête d'une protection ? Dans le domaine irrationnel du sentiment religieux où il est difficile de faire la part des choses et qui échappe au moins en partie à l'historien, nous pensons qu'il faut accorder une place réelle et conséquente à la religion privée à Alésia, même s'il faut veiller à ne pas en exagérer l'importance.

Reprenons le tableau que nous avons pu dresser du paysage religieux de la ville : un sanctuaire dédié au dieu guérisseur Apollon Moritasgus et sa parèdre Damona-Sirona, lieu de pèlerinage<sup>91</sup> ; un temple au cœur du « forum » d'Alésia accueillant des divinités latines (triade capitoline, mais aussi des héros comme les Dioscures), celtes (Taranis, mais aussi probablement Teutatès), un petit lieu de culte, la « chapelle de la Déesse aux Amours »<sup>92</sup> ; un monument dédié aux deux divinités Ucuëtis et Bergusia<sup>93</sup> ; les sous-sols des maisons aménagés en lieu de culte privé<sup>94</sup> dans lesquels ont été retrouvé de nombreuses divinités (Déesse Mère, Couple Eduen, Epona, Dieu au Maillet...) ; etc... L'archéologie nous a montré qu'Alésia est indiscutablement une ville où le religieux est très présent : officiellement bien sûr, comme élément structurant de la société, rôle politique habituellement attribué à la religion dans l'antiquité, mais pas seulement. En effet, avec un lieu de pèlerinage et des lieux de cultes privés, le religieux à Alésia dépasse son rôle officiel. L'épigraphie nous a également livré de nombreuses traces de la piété des habitants : dédicaces monumentales à Ucuëtis et Moritasgus et Damona ; dédicace d'une statue à Teutatès ; dédicace « à Rome et à Auguste » ; etc... Nous savons aussi que les pèlerins venaient nombreux au sanctuaire de la Croix Saint-Charles où ils ont laissé de nombreux ex-voto. Là encore, nous retrouvons les deux aspects de la religion antique, public et privé. Le panorama religieux d'Alésia nous livre donc, sans conteste, une vision de ce qu'était la place et les éléments constitutifs de la religion dans une ville gallo-romaine de moyenne importance.

---

<sup>91</sup> - Emile ESPERANDIEU, « Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois », Premier rapport, *MCACO*, tome XV, 1906-1910, Dijon, p. 255-280. Deuxième rapport, *MCACO*, tome XVI, 1910-1913, Dijon, p. 41-68, 14 pl.

<sup>92</sup> - Albéric OLIVIER, « Corniches et couronnements à Alésia », *Gallia*, 46, 1989.

<sup>93</sup> - Roland MARTIN et Pierre VARENE, *Le Monument d'Ucuëtis à Alésia*, XXVI<sup>e</sup> supplément à *Gallia*, Paris, 1973, 173 p

<sup>94</sup> - Joël LE GALL, *Les sous-sols gallo-romains d'Alésia*, Rennes, Ogam-Tradition celtique, 1962, 10 p.